RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025-2026

ATTENTION FRAGÎLES

Attention FragÎles
Conseil régional de l'environnementdesÎles-de-la-Madeleine
Îles-de-la-Madeleine
Septembre 2026



RÉDIGÉ PAR L'ÉQUIPE D'ATTENTION FRAGÎLES

Mélanie Bourgeois, directrice générale

Alice Pierre, chargée de projets en communication

Annik Veilleux, technicienne en protection de la faune et des milieux naturels Bruno Savary, chargé de projets en environnement

François Miousse, agent de mobilisation

Mariane P. Germain, agente de communication

Nicolas Rathé, technicien en aménagement de la faune et des milieux naturels Rachelle Gagnon, chargée de projets en éducation

Luc Longuépée, technicien en protection de la faune et des milieux naturels Sara Desharnais Richard, chargée de projets conservation et biodiversité

CRÉDITS PHOTO

Attention FragÎles

RÉVISION LINGUISTIQUE

Annik Veilleux

Merci à nos partenaires financiers qui ont rendu possible la réalisation de ces projets et activités.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:

Environnement et Changement climatique Canada

Environment and Climate Change Canada

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs Québec

Fondation de la faune du Québec

Centre de services scolaire des Îles Québec

Québec

Les Îles-de-la-Madeleine Communauté maritime

Desjardins Caisse des Îles-de-la-Madeleine

Merci également à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance pour des contrats de services en 2025-2026.

ATTENTION FRAGÎLES
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
1536, CH. DE L'ÉTANG-DU-NORD
C.P. 5137, ÉTANG-DU-NORD, QC, G4T 3Z8
TÉLÉPHONE : 418-986-6644
ACTION@ATTENTIONFRAGILES.ORG

LISTE D'ABRÉVIATION

AGA : Assemblée générale annuelle

ATR : Association touristique régionale

BAPE : Bureau d'audience publique sur l'environnement

CFIM : La radio des Îles-de-la-Madeleine – Le son de la mer

CERMIM : Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes

CISSS : Centre intégré de santé et services sociaux

CGMR : Centre de gestion des matières résiduelles

CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

COSEPAC : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

CPD : Campagne de prévention et détection

CRE : Conseil régional de l'environnement

CREÎM : Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine- Attention FragÎles

CSI : Centre de services scolaire des Îles

EEE : Espèce exotique envahissante

EPRTNT : Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme

ERE : Éducation relative à l'environnement

EEEC : Environnement et Changement climatique Canada

FFQ : Fondation de la faune du Québec, désormais Fondation pour la biodiversité et la faune du Québec (FBFQ)

FMV : Fond municipal vert

LEP : Loi sur les espèces en péril

LEMV : Loi sur les espèces menacées et vulnérables

LPDC : Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril

Llio : Laboratoire de l'innovation ouverte

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MRNF : Ministère des ressources naturelles

MunÎles : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

MTMD : Ministère des Transports et de la Mobilité durable

PHa/REs : Protection des habitats et rétablissement des espèces en péril

PEDDN : Parc Éolien de la Dune-du-Nord

PDE : Pointe de l'Est

RNCREQ : Réseau national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

RAEI : Réseau des acteurs en environnement des Îles-de-la-Madeleine

RNF : Réserve nationale de faune

RMS : Réseau minimal de sentiers de VTT

SCÎM : Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine

SCF : Service canadien de la faune

TCR : Table de concertation régionale

VHR : Véhicules hors-route

VTT : Véhicules tout-terrain

ZIP : Zone d'intervention prioritaire



MOT DE LA PRÉSIDENCE

À vous tous et à vous toutes,

À titre de présidente du conseil d'administration, je suis particulièrement fière de vous présenter ce rapport d'activités 2025-2026 d'Attention FragÎles, Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine.

Ma fierté vient du fait que l'année dernière l'équipe s'est dotée de divers outils de travail et de gestion améliorés afin de pouvoir répondre à la mission de l'organisme de façon structurée et cohérente.

On peut clairement voir dans ce rapport que ces efforts ont porté fruit et que l'équipe a pu réaliser une assez large diversité de projets et d'activités multidisciplinaires et ce, dans le respect des attentes des bailleurs de fond et avec la qualité attendue.

De plus, l'organisme continue de s'appuyer sur une solide planification stratégique (2024-2029), laquelle est ajustée au contexte changeant et bonifiée par l'élaboration d'indicateurs de retombées.

Des efforts particuliers ont aussi été consacrés pour faire connaitre davantage l'organisation ainsi que ses actions et retombées à l'aide d'outils de communication dynamiques.

Cette fierté est aussi et surtout dirigée vers toute l'équipe d'Attention FragÎles. D'abord vers la directrice Mme Mélanie Bourgeois qui, après une année complète à son poste, a de nouveau démontré qu'elle avait toutes les compétences, les aptitudes et la créativité pour réaliser son mandat tout en offrant un environnement de travail sain et collaboratif à l'équipe.

Ensuite à chaque membre de l'équipe pour leur participation au bon fonctionnement de l'organisme, leur dynamisme et leur engagement à la protection de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine.

Je termine donc en vous souhaitant une bonne lecture et en remerciant la population et les bailleurs de fonds pour leur confiance envers Attention FragÎles depuis plus de 35 ans!

Au plaisir!

Présidente



MOT DE LA DIRECTION

Bonjour à vous tous et toutes !

J'offre mon mot de direction à mon équipe particulièrement. Nous formons une sacrée belle équipe ! Avec nos couleurs, notre style, nos talents, nos peurs, nos doutes, nos défis différents pour chacun et chacune d'entre nous. Nous nous aidons mutuellement, nous nous soutenons et nous avençons, nous réalisons projets et mandats pour les communautés humaines, animales et végétales. Nous avons la chance de mener de merveilleux projets et de déployer des activités soutenues par une équipe professionnelle dévouée, qui aime s'amuser, travailler fort et bien. Des gens extraordinaires qu'il est agréable de cotoyer au quotidien ! Merci d'être qui vous êtes !

Nous avonçons avec confiance en sachant que nous avons la capacité de faire tranquillement changer les choses. Il y a eu et il y a toujours beaucoup de travail au quotidien. Nous y parvenons un petit pas à la fois. L'année 2025-2026 se terminant, nous avions tout un défi sur les bras avec la fin de l'entente de financement LPDC pour notre projet PHa/REs, porteur de sens depuis 2019 et soutenu par un financement substantiel pour l'organisme. Les dépôts de projets se sont multipliés pour permettre de boucler l'année 2026-2027 et déjà, on imagine la verion 2.0 de ce programme pour poursuivre notre élan.

Pour vous, cher lecteur et chère lectrice, que dire de l'ampleur et de la qualité du travail qui a été réalisé grâce à la synergie qui nous anime et qui nous permet d'avancer à pas de géant et de développer l'organisme au service de l'environnement ! Je suis extrêmement fière de vous présenter le travail de TOUTE l'équipe. Nos projets et actions se sont déployés une fois encore dans de nombreux domaines au cours de la dernière année, que ce soit par la concertation avec nos partenaires sur de nombreux enjeux environnementaux du territoire ; par nos actions de sensibilisation du public ; par la protection de nos milieux naturels, de la biodiversité et des espèces en péril ; par l'accompagnement de citoyens sur les bonnes pratiques d'utilisation ou de restauration de nos milieux naturels ; par des projets visant l'implication des utilisateurs dans la gestion intégrée de nos milieux naturels ; par des projets artistiques et mobilisants et de belles opportunités dont on se saisit les bras grands ouverts avec une ambition renouvellée et une passion indéfectible.

Je remercie tous nos partenaires avec qui nous collaborons, éléments essentiels pour le succès de ces actions et leur ancrage dans notre communauté ! Merci du fond du cœur !

Je désire aussi remercier tous nos membres, nos partenaires et nos bailleurs de fonds qui croient en l'organisme, en sa mission, ses projets et ses actions, qui lui offrent leur confiance et qui le soutiennent. Vous faites une différence dans notre quotidien. Attention FragÎles, le 17e Conseil régional de l'environnement au Québec, poursuit sa lancée pour permettre au territoire et ses occupants d'y vivre, d'y prospérer dans la joie et de prendre soin de ce merveilleux environnement qui est nôtre et emprunté à nos descendants ! Nous travaillons fort pour que nous puissions tous habiter les Îles-de-la-Madeleine encore longtemps et sainement.

Environnementalement vôtre!



Directrice générale

Où habiter est :
« l'ensemble des manières de faire avec un lieu :
y vivre, y travailler, s'y déplacer, l'utiliser, s'y attacher et lui attribuer un sens» !
(*Luc Renaud*)

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Attention FragÎles est un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis près de 40 ans à la protection de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine. L'organisme est reconnu comme Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine depuis juillet 2023. Sa mission est de Protéger l'exceptionnelle biodiversité des Îles-de-la-Madeleine afin de soutenir la qualité de vie de ses communautés. Sa vision, se décline en deux axes : Des écosystèmes sains et résilients et une collectivité résiliente et engagée qui prend soin de son environnement. L'organisme réalise des projets structurants pour la communauté et les écosystèmes terrestres du territoire ainsi qu'une offre de service-conseil en environnement, le tout portant sur trois principaux champs d'action : les Interventions terrain (aménagements, restaurations, caractérisations et inventaires), l'accompagnement pour un développement et une gestion intégrée du territoire (facilitation, concertation, services-conseils) et l'éducation et la sensibilisation.

En 2025-2026, l'organisme a poursuivi le déploiement de sa planification stratégique 2024-2029 basée sur un modèle de théorie du changement. La dernière année a aussi permis de poursuivre les actions pour consolider l'organisme, poursuivre l'intégration des rôles découlant de sa reconnaissance en tant que Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine et d'atteindre les résultats souhaités sur le territoire en lien avec sa mission.



Ses domaines d'action sont :

- **Biodiversité ;**
- **Espèces en péril ou à statut ;**
- **Milieux naturels terrestres, autres que les milieux humides, hydriques, lagunaires et marins, mais incluant les milieux côtiers extérieurs ;**
- **Érosion ;**
- **Changements climatiques ;**
- **Développement durable.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration d'Attention FragÎles, Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine, est composé de sept membres. Il regroupe des intervenants diversifiés et intéressés par l'action environnementale et par le développement durable du territoire de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

Une prédominance des membres du conseil d'administration provenant des organismes environnementaux et des individus intéressés par la protection de l'environnement et le développement durable est préconisée au sein du conseil. Celui-ci est composé de membres élus en assemblée générale parmi les catégories suivantes, qui sont issus de deux groupes distincts.

GROUPE 1

(au moins quatre représentants) :

- Organismes œuvrant en environnement
- Individus intéressés par la protection de l'environnement et le développement durable

GROUPE 2

(jusqu'à trois représentants) :

- Milieu socio-économique, communautaire et syndical Milieu de la santé et des services sociaux
- Milieu agroalimentaire
- Milieu de l'éducation et de la recherche Communauté maritime et municipalités
- Milieu industriel et entreprises
- Associations professionnelles

Au cours de l'année 2025-2026, le conseil d'administration de l'organisme était composé de Madeleine Nadeau présidente, Judith Mayrand vice-présidente, de Carole Lemieux secrétaire-trésorière (jusqu'en juillet 2025), de Michel Boudreau administrateur, d'Anaïs Giard secrétaire-trésorière (jusqu'en août 2025), de Raphaëlle Gervais- Galipeau actuelle secrétaire-trésorière, d'Alexandra Pelletier et de Pauline-Gervaise Grégoire (jusqu'en juin 2026). Deux postes ont donc été non-comblés une partie de l'année 2025-2026. Ces postes sont à pourvoir au cours de l'année 2026-2027.



MADELEINE NADEAU
(2024-…)



JUDITH MAYRAND
(2023-…)



MICHEL BOUDREAU
(2020-…)



RAPHAËLLE GERVAIS
(2023-…)



ALEXANDRA PELLETIER
(2024-…)

Le conseil d'administration a tenu cinq rencontres régulières et deux rencontres extraordinaires en 2025-2026 auxquelles s'est ajoutée l'assemblée générale annuelle le 19 novembre 2025. Le sous-comité des ressources humaines et celui du rayonnement et des finances se sont également rencontrés à quelques reprises selon les besoins de l'organisme.

L'année 2025-2026 a été riche en avancées et stratégique pour l'ancrage de l'organisme sur plusieurs fronts. Parmi les mandats principaux du comité des ressources humaines, il a soutenu et accompagné la direction pour certains dossiers en cours d'année et débuté la mise en place d'une procédure d'évaluation et la définition des objectifs annuels de la direction générale. Cela fait écho à celles mises en place par la direction dans l'organisme pour l'ensemble des employé.es permanents. Il s'agit d'une démarche structurante et appréciée par l'ensemble de l'équipe. Le comité du rayonnement et des finances a soutenu la direction et l'équipe afin de poursuivre les réflexions et l'élaboration entourant la nouvelle image de marque de l'organisme et son lancement en juin 2025, incluant la refonte du site WEB. Il a également contribué à l'élaboration d'un plan de communication, ainsi qu'au développement d'un plan de commandite, d'un plan de reconnaissance des membres et d'une stratégie philanthropique.

Également, parmi les dossiers d'importance, le Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine (CREÎM) a eu l'honneur de recevoir sur le territoire l'ensemble des homologues du Québec et le Regroupement des conseils régional de l'environnement du Québec pour la tenue de son AGA 2025-2026. Cet événement se déroule à tour de rôle dans les différentes régions du Québec desservies par les CRE. La direction et la présidence se sont par ailleurs déplacées pour participer au Forum des CRE à Québec à l'automne 2025 et à Montréal au printemps 2026. Ce sont des occasions extraordinaires de tisser des liens et discuter des différents enjeux environnementaux du Québec avec les directions et les présidences de l'ensemble des CRE.

L'organisme a également participé à deux démarches menées par le Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) concernant le *Projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine* et le *Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine*. Deux mémoires ont été déposés dans ce cadre aux commissions respectives : Concilier développement éolien et protection du territoire[1] et Concilier la protection des infrastructures et la protection de la biodiversité[2].

Les prochains dossiers à venir pour l'organisme pour l'année 2026-2027, notamment, une révision de ses règlements généraux, une mise à jour de la politique des ressources humaines et la mise en place d'un fonds de dotation commun avec quelques CRE de l'est du Québec.

[1] https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000759200

[2] https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000791333

Figure 1. Membres actuels du conseil d'administration (septembre 2026)

ÉQUIPE

L'équipe multidisciplinaire de l'organisme composée de personnes de tous horizons, outre la direction générale, est composée de gestionnaires, de professionnel.les, de technicien.nes et d'étudiant.es aux compétences et aux formations complémentaires dans les domaines suivants : biologie, écologie, géographie, géomatique, aménagement de la faune, interprétation du milieu naturel, communication, mobilisation, développement durable, océanographie, administration des affaires, comptabilité et sciences sociales (Figure 2). Cette mixité complémentaire qui allie à merveille expérience et relève, natifs.ves madelinots-madeliniennes et néo-madelinots-madeliniennes, permet de mener à terme des projets et mandats complexes qui mettent à profit les qualités propres et les parcours de vie de chacun des membres de l'équipe. La collaboration entre les employé.es sur les différents projets, les activités sociales et la résilience de ses membres assurent une bonne cohésion au sein de l'équipe et une compréhension des actions de l'organisme de manière intégrée.



MÉLANIE BOURGEOIS

Directrice Générale par intérim (à partir de novembre 2023) et direction générale (janvier 2025) (2014-...)



ALEXANDRA DIONNE

Coordonnatrice de projets (2025-...)



JAIMIE HERNGREEN

Adjointe à la direction (septembre 2026-...)



CATHERINE LEBLANC JOMPHE

Chargée de projets en restauration et aménagement des milieux naturels (2017-...)



BRUNO SAVARY

Chargé de projets en environnement (2015-...)



SARA DESHARNAIS RICHARD

Chargée de projets en environnement et biodiversité (2022-...)



RACHELLE GAGNON

Chargée de projets en éducation (2024-...)

Figure 2. Membres de l'équipe 2025-2026 et 2026-2027



ALICE PIERRE,

Chargée de projets en communication et philanthropie (2024-...)



ANGÉLIQUE CORNELLIER

Chargée de projets en environnement et biodiversité (juin 2026-...)



LUC LONGUÉPÉE

Technicien en protection de la faune et des milieux naturels (2012-...)



ANNIK VEILLEUX

Technicienne en protection de la faune et des milieux naturels (2018-...)



NICOLAS RATHÉ

Technicien en aménagement de la faune et des milieux naturels (2022-...)



FRANÇOIS MIOUSSE

Agent de mobilisation en environnement (depuis décembre 2023-...)



ALEXIA BEAULIEU

Agente de communication (jusqu'en décembre 2025)



MARIANE P. GERMAIN

Agente de communication (mai 2026-...)



MARCHAL IMBEAULT

Étudiant en biologie (étés 2023-...)



LÉONARD HUET-DOYLE

Étudiant en biologie (étés 2024-...)

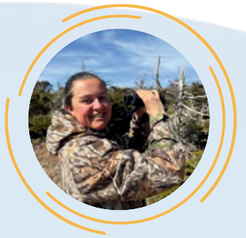

NATACHA FROMONT

Technicienne en protection de la faune et des milieux naturels (mai 2026-...)



SOPHIE-MARIE PLANTE

Étudiante en bioécologie (étés 2024-...)



BRITANY BOURGEOIS

Étudiante en développement durable (2025-2026)



MARJOLAINE DESINETY

Contractuelle en restauration, aménagement des milieux côtiers et géomatique



COMMUNICATION

Une première année pour consolider nos bases et renforcer notre rayonnement.

L'année 2025-2026 marque la première année de mise en œuvre du plan de communication 2025-2029, dans le contexte de la nouvelle identité d'Attention FragÎles. Cette première étape a principalement permis de consolider les fondations identitaires, stratégiques et communicationnelles de l'organisation, tout en amorçant plusieurs projets-pilotes et de nouveaux moyens de diffusion. Sur les 43 actions prévues en 2025-2026 dans le plan de communication (2025-2029), 23 % sont terminées, 42 % sont en cours et 35 % n'ont pas encore été amorcées :

Objectif 1

Vise à renforcer le rayonnement de l'identité et le rôle d'Attention FragÎles comme Conseil régional de l'environnement (CRE), est le plus avancé, avec 50 % des actions terminées. La refonte identitaire, les outils de communication, les relations de presse et le développement de la présence numérique ont notamment contribué à mieux positionner l'organisation.

Objectif 2

Consacré à la diversification des revenus, a permis de poser plusieurs bases structurantes, notamment en matière de membership et de philanthropie.

Objectif 3

Lié à la sensibilisation et à la mobilisation, demeure à être plus structuré pour gagner en efficacité.

La stratégie s'est déployée de façon multicanale : publications sur les réseaux sociaux, communiqués de presse, articles dans le journal local, interventions radio, vidéos, plusieurs contenus web et infolettres ainsi que des activités (événementiel) qui, à elles seules, ont rejoint environ 1 300 participants. Le membership constitue une retombée concrète importante, avec un passage de 60 à 80 membres pour l'année de référence, mais ayant atteint 130 membres lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2025-2026, atteignant ainsi la cible annuelle visée.

Dans l'ensemble, la stratégie de communication des différents projets menés en 2025-2026 a reposé sur différents aspects :

- Forte avancée sur l'image de marque et les outils de communication ;
- Bonne mise en place des bases stratégiques en membership et financement (stratégie de philanthropie) ;
- Plusieurs actions de sensibilisation amorcées, mais encore à structurer;
- Manque d'optimisation des activités participatives, collaboratives et diversification financière.

Le bilan de la première année (2025-2026) du plan de communication d'Attention FragÎles a permis de mettre en évidence une mise en œuvre globalement efficace et structurante, particulièrement en ce qui concerne le rayonnement de l'organisation et la consolidation de ses outils de communication, bien que certains volets demeurent à développer.

2025-2026
ATTENTION FRAGÎLES CONSOLIDE SES FONDATIONS IDENTITAIRES, DONNE PLUS DIMPACTS À SES ACTIONS, SE DOTE DUN PLAN DE COMMANDITE, D'UNE STRATÉGIE PHILANTHOPIQUE ET D'UN PLAN DE RECONNAISSANCE DE SES MEMBRES !

Les activités de veille, les relais médiatiques et la création de contenus ont contribué au rayonnement de l'organisation et à la diffusion de ses actions. Le projet vidéo (Youtube) sur la plantation de foin de dune et sur le projet des saines pratiques en forêt constitue également une initiative structurante.

La stratégie demeure fortement axée sur l'éducation et la sensibilisation (70 %), tandis que les interventions terrain (20 %) et la gestion intégrée du territoire (10 %) sont moins visibles. De même, les contenus s'adressent principalement aux citoyens et visiteurs, alors que les partenaires, les bailleurs de fonds et les équipes internes sont encore peu ciblés.

Les réseaux sociaux ont généré 239 publications sur Facebook, Instagram et LinkedIn, principalement sous forme de photos et de carrousels. Bien que moins fréquentes, les vidéos se démarquent toutefois par une portée et une visibilité nettement supérieure, confirmant leur potentiel pour rejoindre et mobiliser les publics.

Dans l'ensemble, la stratégie de communication des autres actions de communication 2025-2026 repose sur une présence multicanale soutenue régulière, totalisant plusieurs dizaines d'interventions médiatiques et numériques, combinant relations de presse, médias traditionnels, contenus web et actions de mobilisation.

Une stratégie de communication diversifiée a été déployée par Attention FragÎles, structurée autour de plusieurs grandes catégories de diffusion, avec un volume d'activités significatif dans chaque canal.

Du côté des médias de masse, l'organisation s'est appuyée sur :

- 5 communiqués de presse diffusés, portant sur des moments clés comme le Mois de l'arbre et des forêts, la refonte de l'image de marque, l'obtention de financements majeurs, une assemblée générale et la création d'une table de concertation régionale.

- 6 articles/chroniques dans les journaux (Le Radar) publiés, traitant notamment d'image de marque, d'aménagement du territoire, de projets éoliens et de consultations publiques.

- 1 article dans un média externe (Hakai Magazine) abordant les enjeux d'érosion côtière et de vulnérabilité des territoires.

- 8 interventions à la radio (CFIM), incluant entrevues, chroniques et émissions spéciales sur des thèmes variés, comme les activités de terrain, le tourisme régénératif et la sensibilisation environnementale. À noter que des chroniques environnementales radiophoniques complémentaires (faisant intervenir de nombreux organismes du milieu) sont également déployées à travers le réseau des acteurs en environnement des Îles (RAEI)* qu'Attention FragÎles coordonne.

- 1 couverture par Radio-Canada liée à un dossier éolien.

- 1 mention dans un autre média régional (TVA Nouvelles – CIMT-CHAU) concernant le financement de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

*Membres du RAEI : Attention FragÎles, le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, la Table de concertation régionale sur l'eau (TCR), Ré-Utîles, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM), le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), Merinov et le Centre intégré de santé et service sociaux (CISSS) des Îles.

En ce qui concerne les publications web, on retrouve :

- 4 articles de blogue (Association touristique des Îles-de-la-Madeleine (ATR)) publiés, axés sur la protection des milieux naturels, les dunes, le vent et le tourisme durable.

- 3 actualités sur le site web d'Attention FragÎles, mettant en lumière des initiatives et projets spécifiques, tels que le Mois de l'arbre et des forêts et la refonte identitaire.

- 13 infolettres du RNCREQ, assurant une diffusion régulière d'informations auprès des partenaires et du réseau de Conseils régionaux de l'environnement au sujet des différents projets et nouvelles recrues de l'équipe.

- 5 infolettres d'Attention FragÎles, principalement sous forme d'invitations à des activités participatives et d'information au public.

La stratégie inclut également du contenu audiovisuel avec :

- 6 vidéos publiées sur YouTube en 2025, visant à valoriser les actions de l'organisation et à renforcer la sensibilisation en lien avec les forêts (4 vidéos « Les arbres et la vie »), la plantation participative de foin de dune (1 vidéo « plantation de foin de dune, un brin à la fois ») et le développement Arts/sciences (1 vidéo « Trésors fragiles »).

Enfin, une dimension évènementielle active représente environ 1300 participants atteints entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026, dont 78% concernent la concertation/réseautage (congrès, BAPE, AGA, rencontres politiques, etc.) et 22% la sensibilisation (formation, forum jeunesse, salon de recrutement, etc.).

Les prochaines étapes devront viser à intensifier les actions de mobilisation, de partenariats et de financement, afin d'assurer une cohérence entre le rayonnement et les retombées concrètes en termes d'engagement et de ressources.

Cette première année se caractérise par une forte progression des fondations communicationnelles et identitaires, ainsi que par l'activation de plusieurs canaux de diffusion.

Les priorités recommandées pour la suite (2026-2027) :

- Accélérer les actions de mobilisation et de partenariats, notamment en formant l'équipe dans le domaine de la philanthropie.

- Déployer les initiatives de financement et produits (offres matérielles, symboliques et expérientielles), notamment en lançant une campagne de sociofinancement (ex. projet de publication du guide sur les milieux naturels des Îles-de-la-Madeleine).

- Structurer davantage les stratégies de diffusion et de collaboration, notamment en développant l'offre écotouristique et les rôles dans l'équipe dédiée (intervention de terrain, sensibilisation et communication).

- Mesurer la mise en œuvre de la stratégie de communication et de philanthropie, notamment en élaborant des projections financières pour chacune d'entre elles.

CONCERTATION ET REPRÉSENTATION

En 2025-2026, l'équipe d'Attention FragÎles a poursuivi ses activités de concertation en environnement, menées essentiellement sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Les principales tables de concertation, comités, conseils d'administration ou démarches sur lesquels nous assurons une représentation sont les suivants :

- Comité de suivi du RMS (réseau minimal des sentiers de VTT) de
- la Pointe de l'Est*
- Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord et du Parc
- éolien de Grosse-Île
- Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement
- Commission consultative environnement, aménagement,
- urbanisme, changements climatiques
- Commission permanente sur l'érosion des berges
- Conseil d'administration du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
- Conseil d'administration de la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
- Conseil d'administration de Tourisme Îles-de-la-Madeleine
- Forum des partenaires
- Réseau d'acteurs en environnement des Îles-de-la-Madeleine*
- Table de concertation régionale – Gestion intégrée du Saint-Laurent
- Table de concertation sur les véhicules hors route aux Îles-de-la-Madeleine
- Table de concertation sur les espèces exotiques envahissantes floristiques*
- Table régionale en mobilité durable

*en tant qu'organisation responsable



En plus de ces activités de concertation et de représentation plus régulières, l'organisme a poursuivi la réalisation d'actions concertées et collaboratives avec d'autres partenaires et utilisateurs du milieu, selon les projets en cours, les enjeux d'actualité, les besoins et les opportunités. Ainsi, Attention FragÎles a participé aux démarches suivantes :

- Élaboration du *Plan climat* (Communauté maritime)
- Renouvellement du projet de territoire - Horizon 2035 (Forum des partenaires)
- Guide de bonnes pratiques en mobilité durable du territoire (Mobili-T) – participation au Focus group pour les Îles-de-la-Madeleine et au comité de révision
- Participation à la démarche *Trajectoire de santé publique pour l'adaptation des Îles-de-la-Madeleine aux changements climatiques de la Direction de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*
- Planification stratégique « *Pour l'avenir social des Îles* » du Carrefour Jeunesse des Îles

L'organisme a pu participer aussi à différents forums permettant de se former et de réseauter avec les pairs :

- Forum en tourisme durable
- Formation en art nature
- Pédagogie par la nature (Virgini Bolen) Forum littoral en commun
- Forum des CRE et AGA du RNCREQ

DÉMARCHE PHa/REs

PHa/REs – Îles-de-la-Madeleine - Protection des Habitats et Rétablissement des Espèces en péril - est une démarche rassembleuse et structurante pour l'environnement et la collectivité du territoire des Îles-de-la-Madeleine. La démarche menée par Attention FragÎles s'est échelonnée sur sept années, soit de 2019 à 2026 pour un budget global de 3.6 millions de dollars. La démarche a été supportée à 50 % par le programme de financement *Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril* (LPDC) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Plusieurs partenaires ont participé financièrement à sa réalisation par le financement de certains projets ou d'activités associées ou découlant de la démarche dont la Fondation de la faune du Québec (FFQ), désormais la Fondation pour la biodiversité et la faune du Québec, le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, la Communauté maritime et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, La Vague, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine, la Municipalité de Grosse- Île, les Caisses Desjardins des Îles, le Centre de services scolaire des Îles (CSSI) et l'Association des sports de vent des Îles. Également, plusieurs collaborations et contributions non financières ont été réalisées au fil des ans, par ou avec, afin d'atteindre différents objectifs liés à la démarche : la Communauté maritime et la Municipalité des Îles- de-la-Madeleine, Tourisme Îles-de-la-Madeleine, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine, le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, la Municipalité de Grosse-Île, le Club VTT des Îles-de-la-Madeleine, l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine, le Laboratoire en innovation ouverte (LLio) du Cégep de Rivière-du-Loup et l'Association des sports de vent des Îles.

Le lieu prioritaire visé par cette démarche était l'archipel des îles de la Madeleine (terres publiques et privées), soit principalement les habitats d'espèces en péril et à statut (fauniques et floristiques terrestres), les aires protégées (fédérales, provinciales et privées) et les territoires connexes contribuant à la connectivité et à la résilience des écosystèmes. La démarche vise essentiellement à travailler avec les acteurs clés et les utilisateurs du territoire afin de planifier et de mettre en œuvre une approche intégrée et collaborative pour la conservation et la gestion des habitats ainsi que pour la protection de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine, en particulier les espèces en péril. Cette planification comprenait deux impacts ultimes, soit *Des écosystèmes sains et résilients* et *Une collectivité engagée qui prend soin de son environnement*, ainsi que des stratégies concertées et des mesures de conservation prioritaires, pour la protection des espèces et de leurs habitats, qui auront un impact positif pour le territoire de l'archipel.

La démarche a permis à notre collectivité insulaire de mettre en œuvre une planification intégrée comportant des actions porteuses d'impacts sur le territoire de l'archipel, en collaboration avec de nombreux acteurs clés concernés provenant de différents secteurs socioéconomiques, communautaires, associatifs et gouvernementaux. En tant qu'organisme porteur de cette démarche, Attention FragÎles a planifié, coordonné, mobilisé, encouragé, accompagné, conseillé et participé à la mise en œuvre de l'ensemble de la démarche et de ses actions pour le territoire. Au fil des années, l'organisme a concerté, mobilisé et sensibilisé les acteurs clés et les citoyens afin qu'ils renforcent leur capacité d'agir et développent des pratiques et des comportements favorables à la protection des espèces et de leurs habitats.

La promotion de bonnes pratiques et de changements de comportements durables et favorables à un environnement sain et au maintien de la biodiversité a été un élément central à cette démarche. L'harmonisation des différents usages des milieux naturels a aussi été une partie intégrante de cette démarche afin de favoriser une conciliation entre les différents usages tout en préservant les milieux naturels dans lesquels ils se déroulent. L'organisme a encouragé, accompagné et conseillé également les partenaires locaux et régionaux afin que ceux-ci jouent pleinement leur rôle et renforcent leur capacité d'agir en matière de conservation et de gestion de certaines parties de territoire ou d'action potentielles découlant de leurs champs de compétences et de leur responsabilité. Il en est de même pour l'application de réglementations leur incombant ou encore pour la sensibilisation de certains publics cibles de leurs secteurs respectifs.



Au cours de la dernière année, différentes activités ont été réalisées dans le cadre de la démarche PHa/REs – Îles-de-la-Madeleine et concernent les stratégies d'intervention suivantes de la planification intégrée (selon la classification des activités de l'entente et réalisées en 2025-2026) :

2. Mise en œuvre de la collaboration et de la planification intégrée de la démarche PHa/ REs

2.1 Des mesures de conservation des habitats et de protection d'espèces en péril pertinentes, appliquées et respectées

- *2.1.1 Suivi des sites de nidification du Pluvier siffleur et dénombrement de l'espèce*
- *2.1.2 Mesures de protection des sites de nidification du Pluvier siffleur*
- *2.1.3 Retrait de débris et de déchets sur les sites de nidification du Pluvier siffleur*
- *2.1.4 Suivi des sites de nidification du Grèbe esclavon et dénombrement de l'espèce*
- *2.1.5 Collaboration pour la conservation des habitats floristiques d'espèces menacées et vulnérables*
- *2.1.6 Inventaire d'espèces floristiques à statut (Aster du golfe Saint-Laurent, Bident différent et Corème de Conrad)*
- *2.1.7 Inventaires d'espèces fauniques à statut (Hibou des marais et Bécasseau maubèche)*
- *2.1.8 Collaboration à la conservation de la réserve nationale de faune de la Pointe-de-l'Est et du refuge faunique de la Pointe-de-l'Est*
- *2.1.9 Collaboration à la conservation de la réserve écologique de l'île-Brion*
- *2.1.10 État de la situation du Criquet des Îles-de-la-Madeleine*
- *2.1.11 Plantation de végétaux pour améliorer la qualité des milieux naturels dunaires et forestiers*

2.2 Des terrains acquis ou bénéficiant d'une entente pour des fins de conservation

- *2.2.1 Collaboration et soutien à l'acquisition de terrains privés présentant des habitats d'importance (secteur de la Pointe de l'Est)*

2.3 Des sentiers et accès encadrés et respectés pour différents usages du territoire.

- *2.3.1 Soutien et suivi du réseau minimal de sentiers de (RMS) de VHR de la Pointe de l'Est*
- *2.3.2 Aménagement et entretien des accès aux plages dans les habitats côtiers*

2.4 Des outils de gestion intégrée du territoire pertinents et adaptés

- *2.4.1Collaboration au projet de parc régional des Îles de la Communauté maritime (Comité consultatif pour la mise en valeur des terres publiques et environnement)*
- *2.4.2 Participation à la démarche de révision du schéma d'aménagement du territoire*
- *2.4.3 Collaboration à la mise en œuvre de la stratégie de tourisme durable des Îles-de-la-Madeleine*

2.5 Une réglementation claire, appliquée avec cohérence et respectée

- *2.5.1 Collaboration avec la Communauté maritime concernant la réglementation sur la circulation sur les plages et dans les milieux fragiles (signalisation sur les plages d'interdiction de circulation motorisée)*
- *2.5.2 Collaboration avec les ministères et les agents de la faune fédéraux et provinciaux chargés de l'application des lois et réglementations*

2.6 Des outils d'éducation, de mobilisation et de collaboration participative de la communauté

- *2.6.1Mobilisation et accompagnement des acteurs clés du territoire*
- *2.6.2 Collaborations, concertations et partenariats avec les organisations et utilisateurs du territoire*
- *2.6.3 Activités et outils d'information et de sensibilisation du public sur les habitats et les bonnes pratiques*
- *2.6.3 Activités d'éducation relative à l'environnement dans les écoles du territoire sur les espèces, leurs habitats et les bonnes pratiques*
- *2.6.5 Accompagnement des propriétaires privés pour la conservation des habitats forestiers*
- *2.6.5 Accompagnement des propriétaires privés pour la conservation des habitats côtiers*
- *2.6.6 Accompagnement des propriétaires et des entrepreneurs pour limiter la propagation et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes terrestres*

3. Administration et gestion de projet

4. Collecte de fonds et financement des travaux de conservation

La transmission des différents livrables associés aux activités présentées ci-haut ont fait office de livrables distincts aux différents bailleurs de fonds pour l'année 2025-2026. Aucun rapport spécifique à la démarche globale n'est disponible en date de la rédaction du présent rapport d'activités.

En conclusion, la réalisation de cette démarche porteuse pour le territoire a démontré qu'il est possible que la protection de la biodiversité d'un territoire puisse être une responsabilité partagée par toute une collectivité. Ce type de démarche basée sur une théorie de changement met du temps à implémenter et doit faire du sens pour tous. Les résultats mettent du temps à être perceptibles et doivent être maintenus dans le temps. Il est possible de viser la protection des espèces avec une vision intégrée de leur habitat et l'engagement des partie-prenantes.

Attention FragÎles, pour sa part, fait vivre encore l'essence de la démarche au sein même de son organisation en ayant intégré la théorie de changement développée via la démarche PHa/REs à sa planification stratégique, elle aussi sous forme de théorie du changement. Après toutes ces années, l'équipe d'Attention FragÎles est convaincue d'une chose : ensemble, on va plus loin ! Nous avons fait des pas de géants et désormais, nous sommes confiants que le rétablissement des espèces en péril et le maintien de leur habitat passe par l'engagement des collectivités, un pas à la fois.

5.

INTERVENTIONS TERRAIN



5.1 SUIVI ET PROTECTION DU PLUVIER SIFFLEUR

Projet récurrent

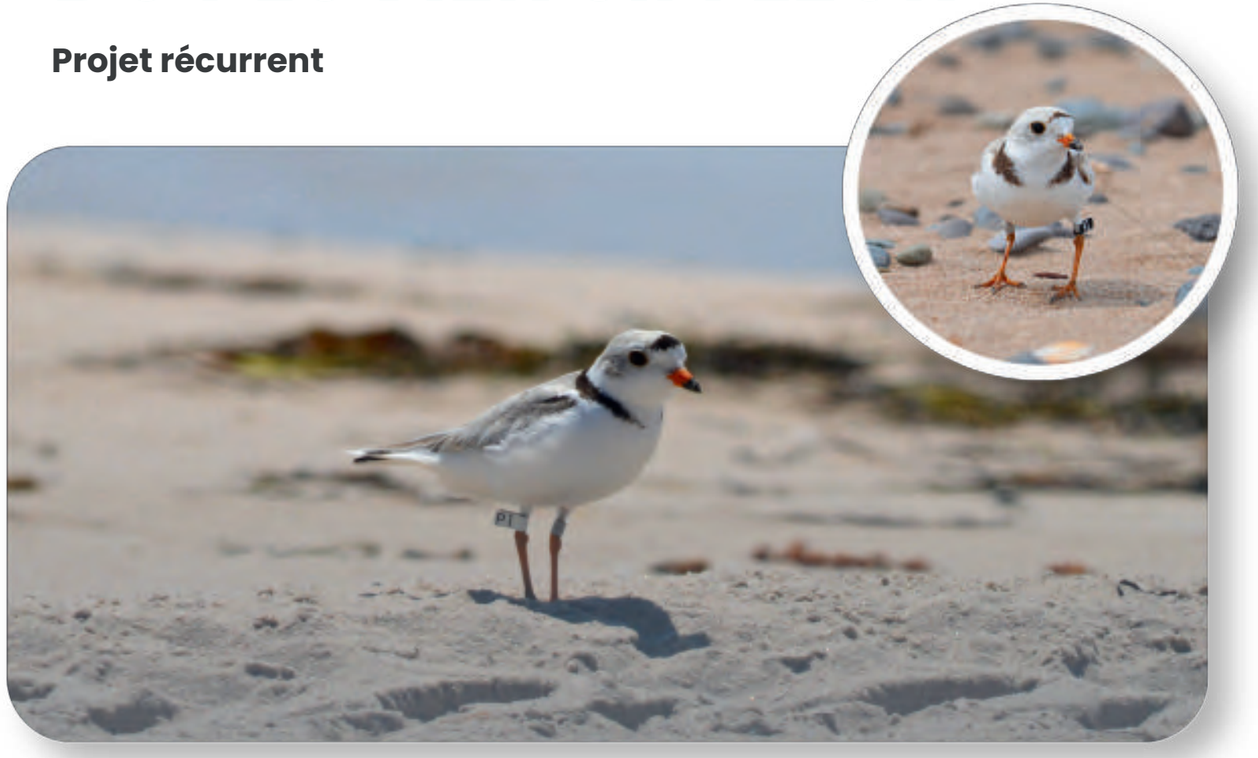

CONTEXTE

Le Pluvier siffleur (*Charadrius melodus melodus*) est un petit oiseau de rivage qui figure sur la liste des espèces en voie de disparition au Canada, conformément à la *Loi sur les espèces en péril*, ainsi que sur la liste des espèces menacées à l'échelle du Québec, selon la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables.* Ces désignations représentent les plus hauts statuts de protection accordés par les deux paliers de gouvernement. Au Québec, les Îles-de-la-Madeleine constituent l'unique site de reproduction du Pluvier siffleur, l'espèce ayant disparu des autres régions de la province où elle nichait autrefois. Endémique à l'Amérique du Nord, le Pluvier siffleur niche également le long de la côte atlantique, notamment dans les provinces maritimes, qu'il fréquente pendant la période de nidification.

Presque toutes les plages des Îles-de-la-Madeleine présentent des caractéristiques favorables à la nidification de l'espèce et font partie de son habitat essentiel, désigné par le gouvernement du Canada par le biais du *Programme de rétablissement modifié et Plan d'action pour le Pluvier siffleur de la sous- espèce melodus (Charadrius melodus melodus) au Canada.* Cet habitat essentiel se traduit par des plages qui offrent des parties larges jonchées de plusieurs types de substrats tels que du gravier, des galets, des coquillages, des morceaux de bois, du varech et où pousse parfois une végétation éparse. Les inventaires des dix dernières années montrent que la population locale varie entre 19 et maintenant 38 couples nicheurs qui produisent annuellement entre 24 et 79 jeunes qui réussissent à atteindre l'âge de l'envol.

Plusieurs efforts de conservation sont effectués et, malgré l'obtention de résultats encore bien en-deçà de l'objectif provincial fixé par le gouvernement du Canada (55 couples nicheurs), les chiffres obtenus en 2025 sont encourageants en ce qui concerne le nombre de couples nicheurs.

RÉSUMÉ

Depuis bientôt 40 ans, Attention Fragîles travaille à la protection des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine en collaboration avec différents intervenants locaux, régionaux et nationaux, notamment le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Des inventaires sont effectués annuellement et les plages abritant des Pluviers siffleurs sont visitées régulièrement tout au long de la saison de reproduction. En 2025, l'organisme Attention Fragîles a réalisé le suivi de la population du Pluvier siffleur sur l'ensemble de l'archipel[3] grâce à un financement d'ECCC et de la Fondation pour la biodiversité et la faune du Québec. Les suivis ont été réalisés en collaboration avec le SCF. Le projet vise à réaliser un inventaire exhaustif des nids, à assurer le suivi des couples nicheurs et des juvéniles, à mettre en place des structures de protection (périmètres) autour des nids les plus vulnérables et à repérer les individus marqués sur l'ensemble du territoire des Îles-de-la-Madeleine. La saison 2025 a également été caractérisée par la reprise des activités de marquage des Pluviers siffleurs. La dernière opération officielle de baguage de l'espèce aux Îles-de-la-Madeleine remontait à 2018. En plus des bagues de métal et des banderoles, certains oiseaux ont aussi été munis de nano-émetteurs. Ces dispositifs miniaturisés permettent de suivre les oiseaux marqués à l'aide de récepteurs associés au Système de surveillance faunique Motus. Ces opérations sont menées afin de mieux comprendre les facteurs influençant la dynamique des populations, d'actualiser les estimations de survie des adultes et des juvéniles, et de déterminer si différentes populations reproductrices se rassemblent dans des zones d'hivernage particulières et spécifiques. Elles s'inscrivent dans un programme pluriannuel de recherche et de marquage mené en collaboration avec des partenaires canadiens, américains et caribéens.

Considérée comme prioritaire pour améliorer les mesures de conservation de l'espèce, cette étude est approuvée par l'équipe de suivi et de rétablissement du Pluvier siffleur de l'Est du Canada. Enfin, afin de favoriser la protection du Pluvier siffleur et de sensibiliser la population à la présence de l'espèce nicheuse sur certaines plages de l'archipel, un nouveau projet a été lancé en 2025. Ce projet a permis de concevoir des visuels pour des panneaux de sensibilisation saisonniers dans un style « warning », qui seront déployés sur les plages à compter de l'été 2026.

SOLUTIONS PROPOSÉES

La réussite du rétablissement de l'espèce passe par la collaboration et l'engagement d'un grand nombre de parties concernées (citoyens, instances municipales, gouvernementales, etc.). La poursuite des efforts de sensibilisation et de protection du Pluvier siffleur s'avère nécessaire afin de réduire le dérangement humain occasionné tant auprès des adultes, des nids contenant des œufs qu'auprès des oisillons, et ce, dans le but d'améliorer les chances de survie de l'espèce et de protéger son habitat de reproduction.



ATTENTION FRAGÎLES, 2026. Inventaire du Pluvier siffleur (*Charadrius melodus melodus*) aux Îles-de-la-Madeleine-2025, présenté au Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada / Gouvernement du Canada et à la Fondation de la faune du Québec. Attention Fragîles, Îles-de-la-Madeleine. vi, 81p. + annexes.



DÉMARCHES

Les Îles-de-la-Madeleine comptent plusieurs plages offrant de nombreux habitats potentiels pour la nidification du Pluvier siffleur. Ces plages, visitées de mai à août, sont parcourues à pied ou en véhicule par les observateurs qui doivent demeurer attentifs à tous les indices de la présence de l'espèce. Lorsqu'un oiseau est repéré ou qu'un nid est découvert, des informations concernant l'emplacement du nid, des oiseaux et de leur comportement doivent être notées. Une attention particulière est portée aux oiseaux marqués d'une banderole munie d'un code alphanumérique. En cas de découverte d'un nid, l'équipe doit évaluer si les activités humaines se déroulant sur la plage représentent un risque pour la couvée ou sont de nature à causer du dérangement pour les adultes et, au besoin, procéder à l'installation d'un périmètre de protection autour de l'aire de nidification. En ce qui concerne le marquage des oiseaux, ils sont capturés au nid avant d'être munis d'une bague de métal, d'une banderole au code alphanumérique et, dans certains cas, d'un nano-émetteur. Chaque oiseau est aussi pesé, mesuré et photographié. Des plumes sont également récoltées à des fins d'analyse d'isotopes.

De plus, l'équipe d'Attention FragÎles est responsable du mandat sur la signalisation des plages, confié par la Communauté maritime des Îles-de-la- Madeleine. Les panneaux indiquent les endroits interdits aux véhicules motorisés, conformément à la réglementation municipale en vigueur. Ainsi, certains sites de nidification font l'objet d'une mesure de protection grâce à la présence de ces panneaux. Leur installation, qui nécessite l'utilisation d'un véhicule motorisé, ne constitue donc pas une menace supplémentaire pour l'espèce, déjà soumise à de nombreuses autres pressions. Les panneaux de sensibilisation « warning » seront installés de manière temporaire à proximité des zones pertinentes dès l'été 2026.

Enfin, des nettoyages de plage sont réalisés annuellement dans les secteurs importants pour l'espèce, soit dans le cadre de campagnes de nettoyage ciblées, soit lors des activités régulières de l'équipe.

IMPACTS

Ce projet vise à mieux documenter les menaces et les risques propres aux sites actuels de nidification du Pluvier siffleur aux Îles-de-la-Madeleine, tout en contribuant à renforcer leur protection et à réduire l'impact des menaces d'origine humaine sur l'espèce. Il permet aussi d'obtenir des données fiables sur le nombre de couples nicheurs et de jeunes à l'envol. En 2025, 38 couples nicheurs ont été répertoriés et 50 jeunes ont atteint l'âge de l'envol pour une productivité de 1,32 jeune / couple. Au total, 47 nids ont bénéficié d'un suivi au cours de la saison. En ce qui concerne plus précisément la protection des nids, 36 aires de ponte ont été soustraites au dérangement humain au moyen de périmètres de protection, ce qui représente 76,6 % de l'ensemble des nids découverts en 2025. Il s'agit du plus haut taux de protection enregistré depuis le début des inventaires. Les aires de ponte ainsi sécurisées couvrent une superficie de 10,34 ha, à laquelle s'ajoutent 17,10 ha de zones fermées correspondant aux aires d'alimentation. Quant aux activités de marquage, 28 oiseaux ont été capturés au nid en 2025 sur les différentes plages où niche l'espèce. De ce nombre, 20 ont été dotés d'un nano-émetteur.

Sur le plan du nettoyage de l'habitat essentiel de l'espèce à l'échelle du territoire, près d'une tonne et demie de déchets, soit 1 490 kg, a été recueillie, triée, puis acheminée au Centre de gestion des matières résiduelles des Îles-de-la-Madeleine par l'équipe d'Attention FragÎles entre avril et novembre 2025. À ces opérations s'ajoutent des nettoyages ciblés réalisés dans le cadre d'activités participatives avec le grand public sur trois plages reconnues comme étant productives pour l'espèce.

Ces activités, menées en juillet et en août 2025, ont permis de recueillir 308 kg de déchets grâce à la participation de 29 bénévoles. Tous les efforts visant la protection du Pluvier siffleur profitent également à d'autres espèces fauniques ou floristiques dotées d'un statut particulier de protection comme le Bécasseau maubèche (Calidris canutus rufa) et l'Aster du golfe Saint-Laurent (Symphyotrichum laurentianum).

5.2 INVENTAIRE DU GRÈBE ESCLAVON

Projet terminé

CONTEXTE

Le Grèbe esclavon (*Podicep auritus*), population des Îles-de-la-Madeleine, est inscrit sur la liste des espèces en voie de disparition au Canada selon la LEP, ainsi que sur la liste des espèces menacées à l'échelle du Québec selon la LEMV. Les Îles-de-la-Madeleine constituent l'unique endroit où l'espèce niche régulièrement sur le territoire québécois. L'espèce niche habituellement dans les étangs où sont présentes des zones d'eau libre et où pousse une végétation émergente. La taille de la population demeure très faible : les inventaires automnaux du Grèbe esclavon, tenus depuis 2013 à l'Étang de l'Est, suggèrent que la population nicheuse n'excède pas une dizaine de couples.

RÉSUMÉ

Attention FragÎles réalise des activités d'inventaire de Grèbes esclavons sur le territoire de l'archipel depuis plus de 20 ans, principalement en collaboration avec le SCF. Présent dans l'archipel de mai à septembre, le Grèbe esclavon fréquente surtout les étangs d'eau douce, notamment à l'île de l'Est, à l'île Brion et à la Dune du Nord.

La population locale est évaluée à moins de trois couples. Des inventaires de Grèbes esclavons au site de rassemblement postnuptial de l'Étang de l'Est sont effectués depuis 2004 et, entre 2022 et 2024, des inventaires des couples nicheurs ont été réalisés dans plusieurs étangs potentiels de l'archipel. Cependant, en 2025, seuls les inventaires postnuptiaux ont été effectués selon le mandat octroyé[4].

SOLUTIONS PROPOSÉES

Compte tenu de la faible taille de la population, la poursuite des inventaires au cours des prochaines années permettrait d'en préciser l'effectif réel aux Îles-de-la-Madeleine. Ces suivis devraient combiner des dénombrements réalisés durant la période de nidification et lors des rassemblements postnuptiaux. Le rétablissement du Grèbe esclavon repose également sur la continuité des actions de sensibilisation déployées par l'organisme depuis le milieu des années 1990. Par l'entremise de vidéos, de publications sur les réseaux sociaux, de chroniques journalistiques, de messages radiophoniques et d'activités scolaires, ces actions permettent de mieux faire connaître cette espèce en déclin et de sensibiliser la population à sa situation préoccupante.

DÉMARCHES

Les inventaires postnuptiaux ont été réalisés dans des étangs répartis dans trois secteurs reconnus pour la nidification du Grèbe esclavon : la Réserve nationale de faune de la Pointe-de-l'Est, l'Anse au Sable et l'île Brion. La technique d'inventaire consiste à localiser des individus, à l'aide de jumelles et de lunettes d'approche, pendant une période d'au moins cinq minutes. À chacune des sorties, les observateurs ont noté le nombre d'individus observés, leur stade de maturité, leur comportement, les éléments perturbateurs (activités humaines, prédateurs, etc.) ainsi que le nombre de Grèbes à bec bigarré (Podilymbus podiceps) observés. De plus, lors de la première sortie pour chacun des sites, une caractérisation des étangs a été réalisée. Les paramètres retenus pour cette caractérisation comprenaient la proportion d'eau libre, la présence de végétation émergente et d'îlots ainsi que l'identification des trois espèces végétales émergentes dominantes.

IMPACTS

L'inventaire du Grèbe esclavon permet de mieux connaître la taille de sa population et de répertorier les menaces et les risques spécifiques associés à sa survie et au maintien de la qualité de son habitat. Il contribue également à améliorer sa protection et à réduire les incidences de menaces d'origine humaine sur le territoire des Îles-de- la-Madeleine. Finalement, ce projet contribue à promouvoir de bonnes pratiques chez les utilisateurs des milieux humides ainsi que des comportements favorables à la protection du Grèbe esclavon, ce qui pourrait également bénéficier à d'autres espèces partageant le même écosystème.

Nombre maximum d'individus observés **7**

ATTENTION FRAGÎLES, 2026. Rapport d'inventaire du Grèbe esclavon, population des Îles-de-la-Madeleine (*Podiceps auritus*), aux Îles-de-la-Madeleine en 2025. Présenté au Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada / Gouvernement du Canada et à la Fondation de la Faune du Québec, Québec (Québec), Attention FragÎles, Cap-aux- Meules, iv, 15p. + annexes

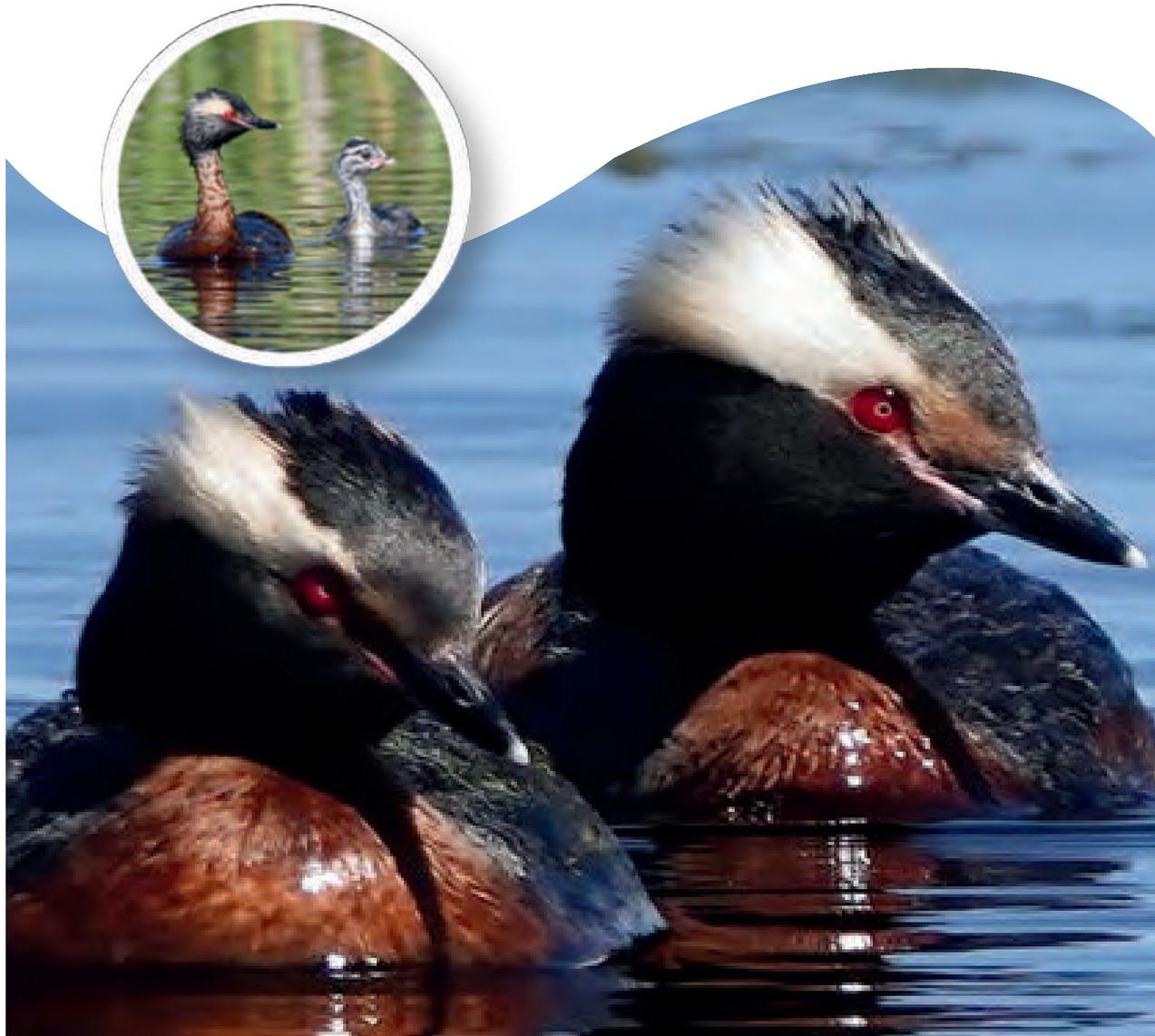

5.3 INVENTAIRE DU BÉCASSEAU MAUBÈCHE

Projet récurrent

CONTEXTE

Les Îles-de-la-Madeleine constituent une halte migratoire importante pour les oiseaux de rivage, accueillant jusqu'à 50 000 individus annuellement. À l'occasion de la migration automnale, un peu plus d'une vingtaine d'espèces de limicoles peuvent être observées sur les différentes plages et plaines intertidales de l'archipel. Parmi celles-ci figure un grand voyageur intercontinental, le Bécasseau maubèche de la sous-espèce rufa (Calidris canutus rufa), qui niche au centre de l'Arctique canadien et hiverne en Patagonie et en Terre de Feu. Cet oiseau de rivage détient le statut d'espèce en voie de disparition au Canada en vertu de la LEP et est menacé au Québec en vertu de la LEMV. Une étude récente a alerté sur l'accélération du déclin des populations d'oiseaux de rivage en Amérique du Nord, estimant que la population de Bécasseaux maubèches a diminué de 94 % entre 1980 et 2019. Cette situation préoccupante rend essentiel le suivi attentif de leur tendance démographique. Dans ce contexte, le Service canadien de la faune a mandaté l'organisme Attention FragÎles afin d'assurer le suivi du Bécasseau maubèche sur une portion du territoire des Îles-de-la-Madeleine.

RÉSUMÉ

Depuis plus de dix ans, l'organisme réalise le suivi et l'inventaire du Bécasseau maubèche aux Îles-de-la-Madeleine. Le mandat vise principalement à estimer l'abondance de l'espèce lors de la migration automnale, sur la plage du Sandy Hook et la plaine intertidale de Fatima. Depuis 2024, la plaine intertidale de la Dune de l'Ouest, reconnue également comme habitat essentiel de halte migratoire pour l'espèce, a été intégrée aux sites d'inventaire. Outre le décompte des oiseaux, l'équipe porte une attention particulière au repérage des Bécasseaux maubèches ou de tout autre oiseau de rivage portant une banderole.

Parallèlement à ces tâches, l'organisme effectue le suivi de deux antennes du Système de surveillance faunique Motus, qui détectent les nano-émetteurs portés par certains Bécasseaux maubèches. Ces installations permettent de suivre le passage migratoire des oiseaux dans l'archipel et d'enrichir les données sur leurs déplacements durant la migration automnale.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Considérant le déclin qu'a subi le Bécasseau maubèche de la sous-espèce *rufa* au cours des dernières décennies, il demeure important de poursuivre la documentation de sa fréquentation aux plaines intertidales de Fatima, de la Dune de l'Ouest et du Sandy Hook, où l'espèce est fréquemment observée. Avant 2025, les inventaires s'effectuaient exclusivement entre les mois d'août et de novembre. En 2025, les inventaires ont débuté dès le 22 juillet afin de brosser un portrait plus précis de la fréquentation annuelle de l'archipel par les Bécasseaux maubèches et d'évaluer les menaces pesant sur l'espèce et son habitat. Le rétablissement de l'espèce demeure étroitement lié au maintien d'un encadrement rigoureux de la circulation des véhicules motorisés dans son habitat et des autres activités susceptibles de causer du dérangement sur les plages et les dunes, ainsi qu'à la poursuite des efforts de sensibilisation auprès du public.

DÉMARCHE

Les inventaires de la migration automnale se sont déroulés du 22 juillet au 26 novembre 2025[5] sur les trois sites précédemment mentionnés. Cette période couvre l'essentiel de la migration automnale des oiseaux de rivage aux Îles-de-la-Madeleine.

Chez la majorité des limicoles, les pics d'abondance surviennent au début du mois d'août. Pour chacun des sites, une unique visite a été effectuée en juillet, deux au cours des mois d'août, septembre et octobre, puis une dernière en novembre. Les oiseaux ont été recensés à l'aide de jumelles et de lunettes d'approche (télescopes). Les individus portant une banderole colorée à une patte ont été notés et géolocalisés, puis les données ont été téléversées sur le site www.bandedbirds.org. Des visites régulières des antennes Motus ont été réalisées de mai à novembre. Les données recueillies sont ensuite versées dans la base centrale d'Études d'Oiseaux Canada par des collaborateurs du programme Motus, où elles sont mises à la disposition des chercheurs.

IMPACTS

Ce projet vise à documenter la fréquentation des rivages des Îles-de-la-Madeleine par le Bécasseau maubèche et les menaces qui pèsent sur l'espèce et son habitat, afin de renforcer leur protection. Il favorise également l'amélioration et le développement d'outils destinés à sensibiliser et à former différents publics cibles aux bonnes pratiques.

Ces actions peuvent, par ailleurs, générer des retombées positives pour l'ensemble des composantes, vivantes et non vivantes, de ces écosystèmes fragiles.

654 Bécasseaux maubèches observés en 2025

26 *Sorties-terrain dédiées au Bécasseau maubèche en 2025*

ATTENTION FRAGÎLES, 2026. Rapport d'inventaire du Bécasseau maubèche *rufa* (*Calidris canutus rufa*) aux Îles-de-la- Madeleine, 2025. Présenté au Service canadien de la faune – Environnement et Changement climatique Canada. Attention Fragîles, Conseil régional de l'environnement. Îles-de-la-Madeleine (Québec). vi, 19 p. + annexes.





5.4 SUIVI DES PRINCIPALES COLONIES DE STERNES

Projet terminé

CONTEXTE

L'organisme Attention FragÎles réalise des inventaires de colonies de sternes aux Îles-de-la-Madeleine depuis près de 20 ans. Quatre espèces de sternes se reproduisent potentiellement sur le territoire, soit la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), la Sterne arctique (*Sterna paradisaea*), la Sterne caugek (*Thalasseus sandvicensis*) et la Sterne de Dougall (*Sterna dougallii*). Cette dernière est désignée en voie de disparition au Canada[6] (COSEPAC, 2009). Au Québec, elle se reproduit uniquement aux Îles-de-la-Madeleine.

RÉSUMÉ

Les inventaires des colonies de sternes se sont déroulés pendant la saison de reproduction, entre les mois de juin et d'août 2025. Deux sorties au minimum par site d'inventaire ont été ciblées afin de couvrir le début de la saison de nidification et permettre l'estimation du nombre maximal d'adultes observés. La deuxième sortie devait permettre l'estimation du nombre de jeunes lorsque ceux-ci étaient près du stade de l'envol. Les colonies du Parc Fred-Jomphe, de l'île Paquet et de l'île du Chenal ont été inventoriées en 2025. La colonie de l'Étang de l'Est a également été visitée une fois au cours d'une sortie terrain destinée au suivi d'une autre espèce.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Afin d'estimer la taille des colonies de sternes aux Îles-de-la-Madeleine et de documenter la présence de la Sterne de Dougall, un suivi de différents sites potentiels de nidification de sternes a été réalisé à l'été 2025[7].

DÉMARCHES

Le recensement des sternes a été effectué lorsque les conditions météorologiques étaient favorables, c'est-à-dire par périodes de vents calmes à modérés et avec peu ou pas de précipitations, afin d'assurer une bonne visibilité des oiseaux. Ainsi, neuf sorties ont été effectuées entre le 5 juin et le 15 août 2025 sur l'archipel. Pour chaque colonie, la date, le lieu, le nombre approximatif d'adultes et de juvéniles ont été notés. Lorsque c'était possible, l'espèce précise a aussi été prise en note. Autrement, les Sternes pierregarins et arctiques ont été traitées ensemble puisqu'elles forment souvent des colonies mixtes où l'identification et le dénombrement de chaque espèce sont difficiles. Afin d'assurer le maximum de quiétude aux sternes, le recensement des colonies a été réalisé par l'observation à distance depuis une rive voisine. Cependant, une embarcation a été nécessaire afin d'atteindre l'île du Chenal et les observateurs l'ont parcourue à pied afin de mieux estimer la taille de la colonie.

Un petit îlot situé à proximité du Parc Fred-Jomphe a été occupé par les sternes encore une fois cette année. Environ 150 Sternes pierregarins y ont été dénombrées par l'équipe d'Attention FragÎles le 25 juin 2025. Quelques semaines plus tard, le 15 juillet 2025, la colonie abritait encore autant de Sternes pierregarins adultes. Seulement cinq jeunes sternes n'ayant pas tout à fait atteint l'âge de l'envol ont été observées.

Le 5 juin 2025, 500 Sternes pierregarins ont été observées sur la rive sud-est de l'île Paquet. Parmi elles, une Sterne de Dougall a été repérée par l'équipe d'Attention FragÎles. Au total, au moins deux Sternes de Dougall ont été présentes sur l'île Paquet entre le 25 mai et le 3 juillet 2025.

Le 15 juillet, environ 400 sternes étaient toujours présentes sur l'île Paquet. Une Sterne caugek a aussi été observée.

La taille de la colonie de l'île du Chenal a d'abord été estimée à 1 500 individus, dont 20 % se trouvaient à la pointe nord-est et 80 % à la pointe nord-ouest. Deux Sternes de Dougall ont également été observées lors de cette journée du 13 juin 2025.

Un total estimé à environ 250 sternes a été noté à l'îlot situé dans l'Étang de l'Est.

IMPACTS

La situation de la Sterne de Dougall est précaire aux Îles-de-la-Madeleine, compte tenu de la petite taille de la population, de l'accessibilité aux sites de nidification par les prédateurs et du dérangement d'origine anthropique. Les efforts continus pour conserver les colonies de sternes pierregarins et arctiques (contrôle des prédateurs, sensibilisation du public) sont essentiels pour maintenir les populations ou augmenter les faibles effectifs de la Sterne de Dougall aux Îles-de-la-Madeleine. Signaler la présence d'une espèce sensible au dérangement anthropique à l'aide d'affiches dans les zones problématiques, notamment à l'îlot du Parc Fred-Jomphe et à l'îlot du Bassin, pourrait s'avérer être une solution. De manière générale, des efforts pourraient être entrepris afin de sensibiliser et d'informer les usagers à la présence des colonies de sternes, à la réglementation les concernant (règlement sur les oiseaux migrateurs) et aux conséquences dommageables pouvant découler de certaines de leurs pratiques.

ATTENTION FRAGÎLES, 2026. Suivi des principales colonies de sternes (Sterna sp.) de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine, 2025. Présenté au Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada/Gouvernement du Canada. Attention FragÎles. Îles-de-la-Madeleine (Québec). iii, 10p. + Annexes



6 COSEPAC. 2009. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la Sterne de Dougall (*Sterna dougallii*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. viii + 55 p.

5.5 INVENTAIRES FLORISTIQUES

Projet terminé



CONTEXTE

L'Aster du golfe Saint-Laurent (Symphyotrichum laurentianum Fernald) est une plante protégée au Canada et au Québec. Endémique au golfe Saint-Laurent, elle n'est présente qu'aux Îles-de-la-Madeleine, où son déclin est observé depuis le début des années 2000. Le Bident différent (Bidens heterodoxa Fernald), inscrit sur la liste des plantes vasculaires en situation précaire par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), n'a pas été retrouvé dans les secteurs où il était autrefois présent sur l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Connecticut. Il est désormais considéré comme endémique aux Îles-de-la-Madeleine. Les aires de répartition de ces deux espèces floristiques sont extrêmement restreintes, ce qui les rend particulièrement vulnérables à l'extinction, d'autant plus que le territoire disponible y est limité et fortement convoité.

Les inventaires visent à assurer un suivi récurrent de ces deux espèces afin de mieux évaluer la santé des populations, confirmer ou non leur déclin sur le territoire et identifier les secteurs d'importance pour leur survie.

RÉSUMÉ

Ce projet intervient dans un contexte où la situation de ces deux espèces aux Îles-de-la-Madeleine était presque inconnue depuis 2018. Considérant le caractère mobile de leur habitat et les fortes tempêtes survenues au cours des dernières années, une mise à jour était nécessaire. Puisque l'Aster du golfe Saint-Laurent et le Bident différent occupent les mêmes secteurs et possèdent sensiblement la même phénologie, l'inventaire s'est effectué simultanément pour les deux espèces. Cette mise à jour des connaissances devrait constituer un outil supplémentaire à la redéfinition des limites des habitats protégés, notamment les habitats floristiques de l'Aster du golfe Saint-Laurent.

Un volet d'identification des menaces observées à l'intérieur ou à proximité de ces habitats floristiques et des points d'observation a aussi été intégré aux travaux d'inventaire.

SOLUTIONS PROPOSÉES

En 2025, plusieurs secteurs à haut potentiel ainsi que certains sites historiques ont été visités. Comme les deux espèces occupent des habitats pionniers très dynamiques, de nouvelles sous populations pourraient réapparaître dans des zones où l'espèce semblait disparue, notamment pour l'Aster du golfe Saint-Laurent. Une meilleure gestion de la circulation des véhicules tout terrain, particulièrement à la Dune du Nord, ainsi qu'une signalisation renforcée et une délimitation claire des aires de stationnement, contribueraient grandement à leur protection.



DÉMARCHES

Les inventaires devaient permettre de couvrir à nouveau les points d'observation et les routes d'inventaires des années précédentes afin de faciliter la comparaison entre les années d'inventaires. De ce fait, les travaux ont eu lieu dans les secteurs de la Baie du Havre aux Basques, du Barachois de Fatima, de la Dune du Nord, du Bassin aux Huîtres et, dans une moindre mesure, dans les secteurs de la Pointe de l'Est, d'Old Harry et de la Baie Clarke, englobant ainsi six occurrences du CDPNQ. Les travaux ont été effectués sur un total de 12 jours entre le 21 août et le 22 septembre 2025. Environ 157 kilomètres ont été parcourus, à l'intérieur et à l'extérieur des habitats floristiques, nécessitant parfois la participation de quatre observateurs.[8]



IMPACTS

Il semble que la population d'Aster du golfe Saint-Laurent soit régie par une dynamique cyclique de type « dents de scie ». En revanche, pour le Bident différent, aucune tendance ne peut être dégagée des résultats obtenus puisqu'il s'agissait seulement de la troisième saison d'inventaire. Les résultats obtenus permettent une mise à jour des connaissances sur la situation de l'Aster du golfe Saint-Laurent et du Bident différent aux Îles-de-la-Madeleine.

157 Kilomètres parcourus

Estimation de la taille de la population d'Aster du golfe Saint-Laurent

203 503 Plans

[8] ATTENTION FRAGÎLES, 2026. Rapport d'inventaires de l'aster du golfe Saint-Laurent (*Symphyotrichum laurentianum Fernald)* et du bident différent *(Bidens heterodoxa Fernald)* aux Îles-de-la-Madeleine, 2025. Présenté à la Direction des espèces floristiques menacées ou vulnérables du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Attention Fragîles, Conseil régional de l'environnement. Îles-de-la- Madeleine (Québec). vi, 37 p. + annexe

5.6 INVENTAIRE DU CRIQUET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Projet terminé



CONTEXTE

Le Criquet des Îles-de-la-Madeleine (*Melanoplus madeleineae*) est une espèce endémique à l'archipel et classée « préoccupante » par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) depuis 2016. Malgré son statut, peu de données sont disponibles sur la taille de sa population, sa distribution précise et sur plusieurs aspects de sa biologie. Aucune loi provinciale ni fédérale ne protège actuellement l'espèce ou son habitat. Dans le cadre du projet PHa/REs et avec l'appui du SCF, Attention FragÎles mène depuis trois ans des campagnes d'inventaires visant à mieux comprendre la répartition, l'habitat et les menaces pesant sur cette espèce unique aux Îles-de-la-Madeleine. En 2025, une collaboration avec l'Insectarium de Montréal a permis d'approfondir les connaissances sur son cycle de vie grâce à un élevage contrôlé.

RÉSUMÉ

La campagne d'inventaire 2025 s'est déroulée du 7 août au 9 septembre sur quatre secteurs de l'archipel. Au total, 23 sites ont été caractérisés et 48 Criquets des Îles-de-la-Madeleine ont été capturés, dont 35 femelles, neuf mâles et quatre individus de sexe indéterminé[9]. Contrairement aux années précédentes, l'objectif principal n'était pas de maximiser le nombre d'individus capturés, mais plutôt d'identifier et de caractériser de nouveaux sites d'inventaire afin de mieux comprendre la distribution spatiale de l'espèce. De nouveaux habitats ont été confirmés, notamment dans les secteurs du Sandy Hook, de la Butte à Euchère sur l'île du Havre aux Maisons et au Havre aux Basques.

L'élevage in situ réalisé en collaboration avec l'Insectarium a permis d'obtenir des données inédites sur l'alimentation, la durée de vie moyenne (32,2 jours), la ponte (7 oothèques) et l'éclosion, contribuant ainsi à une meilleure compréhension du cycle biologique de l'espèce. [10]

SOLUTIONS PROPOSÉES

Les résultats démontrent l'importance de poursuivre les efforts d'acquisition de connaissances afin de guider d'éventuelles mesures de conservation. Il est proposé de :

- Répéter les inventaires sur les sites historiques afin de vérifier les hypothèses liées à une possible diapause sur deux ans ou à des déplacements selon la disponibilité des ressources ;
- Réaliser des quadrats botaniques avec des experts afin de mieux caractériser la composition floristique des habitats fréquentés ;
- Documenter davantage les types de sols, particulièrement dans les milieux humides, puisque plusieurs individus ont été observés à proximité de ces habitats ;
- Améliorer les protocoles de transport vers l'Insectarium ou envisager des études directement sur le terrain afin de réduire la mortalité liée au transport.

Ces actions permettront de poser les bases d'un plan de gestion plus structuré pour cette espèce endémique.



DÉMARCHES

Les inventaires ont été réalisés selon le protocole établi par Environnement et Changement climatique Canada, en ciblant des habitats herbeux ouverts, des bordures de sentiers, des milieux humides et des zones sablonneuses. Les observations ont été consignées à l'aide de l'application Survey123 d'Esri et compilées dans Excel. Les équipes de terrain, composées de deux à six observateurs, ont effectué 65 heures de recherche réparties sur 17 jours. Les individus capturés ont été photographiés, identifiés, puis relâchés. Un protocole spécifique a été développé avec l'Insectarium de Montréal pour l'envoi de spécimens vivants, permettant la réalisation d'un élevage contrôlé et la collecte de données biologiques complémentaires.

IMPACTS

La campagne 2025 a permis d'enrichir significativement les connaissances sur la distribution et l'écologie du Criquet des Îles-de-la-Madeleine. La confirmation de nouveaux habitats et l'observation de concentrations à proximité de milieux humides ouvrent de nouvelles pistes de recherche. La collaboration avec l'Insectarium constitue également une avancée majeure, ayant permis l'obtention de données inédites sur la reproduction et le cycle de vie. Ces résultats renforcent la nécessité de poursuivre les efforts de recherche afin de mieux comprendre la dynamique de population de cette espèce endémique et de développer, à terme, des stratégies de conservation adaptées aux réalités écologiques des Îles-de-la-Madeleine.



Crédit photo : Insectarium de Montréal

[9] ATTENTION FRAGÎLES, 2025. Rapport d'inventaire ; Criquet des Îles-de-la-Madeleine, sur l'archipel des Îles de la Madeleine. Présenté au Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada/Gouvernement du Canada. Attention Fragîles, Conseil régional de l'environnement. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 17 p.







5.7 INVENTAIRE DU CORÈME DE CONRAD

Projet terminé

CONTEXTE

Le Corème de Conrad (*Corema Conradii*) appartient à un genre de petite taille dont il est l'unique représentant sur le continent américain. Au Québec, le Corème de Conrad se retrouve uniquement aux Îles-de-la-Madeleine. Celui-ci compte parmi les espèces menacées de la province et dispose d'une protection officielle en vertu de la LEMV. Il prend racine sur les dunes fixées, des milieux fragiles en constante évolution, qui se font de plus en plus rares aux Îles-de-la-Madeleine[11]. L'aire de répartition du Corème de Conrad est extrêmement restreinte, ce qui le rend particulièrement vulnérable à l'extinction, d'autant plus que le territoire disponible est limité et fortement convoité. Les inventaires visent à améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce afin de mieux évaluer l'état des populations, de confirmer ou non leur déclin sur le territoire et d'identifier les secteurs essentiels à sa survie.



RÉSUMÉ

Ce projet intervient dans un contexte où la connaissance de la répartition du Corème de Conrad aux Îles-de-la-Madeleine est fragmentaire et peu connue. Selon les données officielles actuelles, seulement cinq occurrences de Corème de Conrad sont connues au Québec, couvrant ensemble moins de 3 km² de dunes fixées. Considérant le caractère fragile de son habitat et la petite superficie du territoire, une mise à jour des connaissances était nécessaire. La poursuite des inventaires permettrait de mieux documenter la répartition de l'espèce, d'affiner les méthodes d'inventaire et d'approfondir les connaissances sur sa biologie et son écologie, contribuant ainsi à renforcer les efforts de protection et de conservation.

11 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), (Page consultée le 4 février 2026). Corème de Conrad. [En ligne], URL : https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et- ressources-naturelles/flore/fiches-especes-floristiques/coreme-conrad

SOLUTIONS PROPOSÉES

En 2025, plusieurs secteurs à haut potentiel ainsi que certains sites historiques ont été visités[12]. À l'issue des inventaires, les menaces qui pèsent sur l'espèce sont les suivantes : la progression des pins envahissants, la forte fréquentation par les cueilleurs de petits fruits et les amateurs de chasse à la sauvagine. Ces menaces, combinées à un habitat déjà restreint, accentuent la pression sur l'espèce. Un aménagement adapté et un encadrement plus rigoureux de l'utilisation des véhicules tout-terrain, combinés à une sensibilisation accrue du public aux espèces sensibles, contribueraient assurément à réduire les impacts sur la population du Corème de Conrad, notamment dans le secteur du Havre aux Basques. L'installation d'une signalisation adéquate et la délimitation claire des aires de stationnement seraient également souhaitables afin de limiter le piétinement et la dégradation du milieu.

DÉMARCHES

Les inventaires devaient permettre de parcourir l'ensemble des habitats potentiels identifiés par photo- interprétation dans les secteurs des Sillons, de la Cormorandière et du Havre aux Basques. Les travaux ont nécessité 12 jours d'inventaire, à deux ou trois observateurs. Ils ont été effectués entre le 19 août et le 30 octobre 2025. Un peu plus de 50% des points d'observation relevés ont révélé la présence du Corème de Conrad. Une superficie totale de 701 888 m^2 (0,70km^2) resencés abriterait l'espèce.

IMPACTS

Les résultats obtenus montrent que l'habitat potentiel s'étend largement au-delà des zones cartographiées initialement par photo-interprétation. Cette constatation suggère que l'habitat du Corème de Conrad est beaucoup plus étendu qu'il n'apparaît et que la photo-interprétation seule ne permet pas d'identifier de manière fiable l'ensemble de l'habitat potentiel de l'espèce.

La présence du Corème de Conrad a été confirmée sur une superficie de

701 888 m²



12 ATTENTION FRAGÎLES, 2026. Rapport d'inventaires du Corème de Conrad (*Corema conradii* Torrey) aux Îles-de-la-Madeleine, 2025. Présenté à la Direction de la protection des espèces et des milieux naturels du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Attention Fragîles, Conseil régional de l'environnement. Îles-de- la-Madeleine (Québec). vi, 18 p. + annexes

GESTION INTGÉGRÉE DU TERRITOIRE



6.1 SUIVI DE LA SIGNALISATION DU RÉSEAU MINIMAL DE SENTIERS DE VTT DE LA POINTE DE L'EST

Projet récurrent



CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, la Pointe de l'Est (PDE) constitue un territoire privilégié pour de nombreux résidents qui y pratiquent notamment la cueillette, la chasse et la villégiature. La pratique de ces activités a entraîné une fréquentation importante du territoire par des véhicules motorisés et, au fil du temps, le développement non planifié d'un vaste réseau de sentiers. Afin de concilier l'accès au territoire et la protection des milieux naturels, un réseau minimal de sentiers de VTT (RMS) a été élaboré à la suite d'un processus de concertation réunissant les différents acteurs du milieu. Le RMS vise à protéger et à restaurer les habitats naturels tout en maintenant un accès encadré au territoire. Aujourd'hui, près de 245 poteaux de signalisation balisent le RMS et contribuent à encadrer la circulation des véhicules dans les sentiers qui le composent.

RÉSUMÉ

Depuis plusieurs années consécutives, la section Aires protégées du SCF démontre sa volonté de maintenir l'intégrité du réseau de signalisation du RMS. Pour la saison 2025-2026, le mandat a ainsi été renouvelé pour Attention Fragîles afin de réaliser à nouveau un suivi du réseau de signalisation du RMS dans la PDE[13].

Les travaux réalisés à l'été 2025 visaient à :

1. Finaliser l'identification des poteaux de signalisation ;
2. Corriger certaines problématiques du tracé ;
3. Réaliser le suivi et l'entretien des panneaux de signalisation ;
4. Documenter l'impact de la circulation motorisée à la suite de la période active de chasse dans la PDE.

SOLUTIONS PROPOSÉES

L'équipe terrain parcourt les 45,9 km de sentiers du RMS afin de procéder à l'entretien de la signalisation et au suivi de l'état des sentiers. Les poteaux de signalisation sont ainsi inspectés et les composantes sont remplacées au besoin. De plus, l'équipe évalue la pertinence de la signalisation. En effet, certains secteurs sont très dynamiques et peuvent nécessiter un repositionnement ou une modification de la signalisation. L'équipe veille également au respect de la signalisation par les usagers et contribue à la recherche de solutions visant l'amélioration continuelle du RMS.

DÉMARCHES

Depuis le début de la mise en place du RMS en 2018, Attention Fragîles participe activement aux activités de planification, de coordination et d'exécution des travaux de terrain. En 2025-2026, les travaux de terrain ont été divisés en deux campagnes. La première campagne, réalisée entre le 4 et le 6 août 2025, a permis de finaliser les travaux d'identification des poteaux débutés en 2024. Cette identification contribuera à améliorer la sécurité des usagers des sentiers, puisque leur position pourra être transmise aux services d'urgence de la région, facilitant ainsi leur localisation et permettant une intervention plus rapide. L'entretien de l'ensemble de la signalisation du RMS a également été réalisé dans le cadre de cette première campagne.

La seconde campagne visait quant à elle à évaluer l'impact de la circulation sur la signalisation à la suite de la période la plus achalandée de l'année (chasse, cueillette, villégiature). Cette visite permettait également la planification des besoins en matériel et en équipement ainsi que des travaux de mise à niveau à prévoir pour la saison 2026.

IMPACTS

Depuis la mise en place du RMS, toutes les interventions concernant l'entretien de la signalisation ont été compilées. Comparativement aux résultats de 2023 et 2024, le nombre d'interventions en 2025 a significativement diminué. Ces résultats démontrent trois éléments :

1. Les utilisateurs respectent de plus en plus la signalisation sur le terrain ;
2. Les poteaux sont bien positionnés ;
3. Plusieurs sentiers fermés se régénèrent à 100 % !

Ces constats appuient la pertinence de maintenir les activités d'entretien du RMS. Ils démontrent également que l'évolution des habitudes et des comportements des usagers peut contribuer de manière significative à la conservation et à la restauration des milieux naturels.

245 Poteaux de signalisation entretenus

kilomètres de sentiers aménagés **46**

> ***LA RÉDUCTION DE LA PRESSION SUR LES MILIEUX NATURELS DU TERRITOIRE PASSE PAR L'IDENTIFICATION CLAIRE DES BESOINS DE TOUS LES TYPES D'UTILISATEURS ET DES USAGES AINSI QUE L'IDENTIFICATION CLAIRE DES HABITATS À PROTÉGER, EN CONSIDÉRANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ACTUELS. L'ARRIMAGE ENTRE TOUT ÇA SE SITUE PROBABLEMENT QUELQUE PART ENTRE LES DEUX.***

[13] Les résultats des suivis d'entretien ont été communiqués à la section des aires protégées, mais aucun rapport détaillé n'a été produit en 2025-2026.

6.2 CIRCULATION MOTORISÉE

Mandat récurrent

CONTEXTE

Les Îles-de-la-Madeleine sont reconnues pour la beauté de leurs paysages, mais aussi pour la fragilité de leurs écosystèmes. Les milieux naturels, notamment les dunes, sont soumis à d'importantes pressions liées à la dynamique naturelle du littoral, telles que l'érosion et la submersion marine, accentuées au cours des dernières décennies par les changements climatiques et la fréquentation croissante des zones côtières. Cette fréquentation, à des fins utilitaires et récréatives, comprend notamment l'utilisation de véhicules motorisés. Depuis plusieurs années, des efforts sont déployés afin de mieux encadrer cette pratique sur les plages et dans les milieux dunaires. La majorité de ces milieux étant situés sur des terres publiques relevant de la Communauté maritime des Îles-de- la-Madeleine, celle-ci a adopté en 2009, à la suite d'une démarche de concertation, le *Règlement sur le contrôle de la circulation des véhicules sur les plages, les dunes, le littoral et les milieux humides*. Malgré cet encadrement, la gestion demeure complexe en raison de l'étendue du territoire, de la diversité des usages et des conflits qui en découlent. De plus, l'application du règlement, confiée à la Sûreté du Québec, présente certaines lacunes, notamment en raison du manque d'effectifs, d'une priorisation opérationnelle défavorable à ce mandat et du recours au temps supplémentaire pour en assurer la mise en œuvre.



RÉSUMÉ

La circulation motorisée est interdite sur les plages du 1er mai au 15 septembre, sauf dans trois secteurs désignés, et en tout temps dans les milieux dunaires, à l'exception des sentiers fédérés gérés par le Club VTT des Îles-de-la- Madeleine. Respectée aux périodes et aux endroits autorisés et pratiquée avec civisme, elle n'est pas nécessairement préjudiciable à l'environnement. À l'inverse, elle peut poser des enjeux majeurs de sécurité et de cohabitation, générer des nuisances sonores et olfactives et accroître les risques d'ensablement, de dégradation des milieux sensibles et d'instabilité des systèmes dunaires. La circulation motorisée constitue également une menace sérieuse pour certaines espèces fauniques ou floristiques en déclin, notamment le Pluvier siffleur (Charadrius melodus melodus).

C'est d'ailleurs à la suite d'un plan d'action visant son rétablissement sur le territoire, issu d'un atelier réalisé au printemps 2016, qu'Attention FragÎles a accru son implication dans la signalisation liée à la circulation motorisée sur les plages. Entre 2018 et 2020, des agentes d'observation ont notamment été déployées sur les plages les plus fréquentées ou problématiques afin de documenter la situation et de formuler des recommandations visant à mieux encadrer les usages et la circulation motorisée dans les systèmes dunaires, et ainsi contribuer au maintien du Pluvier siffleur sur le territoire. L'un des principaux constats de l'été 2018 concernait la signalisation, jugée déficiente, désuète ou ambiguë. Cette problématique a rapidement mené à la création, en 2019, d'un nouveau panneau conçu par Attention FragÎles en collaboration avec la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Depuis, Attention FragÎles se voit confier le mandat d'assurer l'affichage relatif à l'interdiction de circuler sur les plages en véhicule motorisé.

SOLUTIONS PROPOSÉES

SOLUTIONS PROPOSÉES
Afin d'informer les utilisateurs des plages et des milieux dunaires et de favoriser le respect du Règlement sur le contrôle de la circulation des véhicules sur les plages, les dunes, le littoral et les milieux humides, Attention FragÎles installe chaque printemps, dès le 1er mai lorsque possible, des panneaux de signalisation aux principaux accès aux plages.

L'emplacement des panneaux est déterminé stratégiquement à partir des observations des dernières années et des données recueillies sur le terrain, notamment en fonction des sites potentiels de nidification du Pluvier siffleur. Le matériel de signalisation est fourni par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, qui mène également des activités de sensibilisation par différents canaux, dont la radio, les journaux locaux, son site Web et sa page Facebook. D'autres partenaires, dont Attention FragÎles, contribuent à la diffusion de ces messages sur leurs propres réseaux afin de soutenir la protection des milieux naturels, des espèces en péril et la sécurité des usagers.[14]

14 ATTENTION FRAGÎLES, 2026. Bilan sur la signalisation concernant la circulation motorisée sur les plages des Îles-de-la-Madeleine pour la saison 2025. Attention FragÎles. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 57 p.

DÉMARCHES

Chaque panneau installé sur le territoire est géoréférencé à l'aide de l'application ArcGIS Field Maps. Leur nombre varie annuellement selon la disponibilité du matériel (221 panneaux en 2025) et les pertes survenues durant la saison estivale, notamment en raison des grandes marées, des tempêtes, du vol et du vandalisme. L'installation de la signalisation débute au printemps. Quelques interventions ponctuelles peuvent être réalisées durant l'été lorsque la signalisation d'un site a subi des pertes ou des bris importants. Le suivi de l'état des panneaux est effectué également lors du suivi du Pluvier siffleur, qui nécessite de nombreuses visites sur les plages du territoire (182 visites en 2025), puis, à partir de la fin juillet, simultanément avec les inventaires du Bécasseau maubèche. Au besoin, Attention FragÎles remplace, repositionne ou répare les panneaux et poteaux endommagés. À l'automne, dans la semaine du 15 septembre, l'équipe retire et entrepose le matériel, puis produit un bilan annuel.

IMPACTS

Grâce aux projets « Observations des usages et des comportements problématiques sur les plages autorisées à la circulation motorisée », financé en 2018 et 2019 par la Fondation pour la biodiversité et la faune du Québec dans le cadre du « Programme d'aide financière aux véhicules hors route - Volet II – Protection de la faune et des habitats fauniques », et PHa/REs (Protection des Habitats pour le Rétablissement des Espèces en péril aux Îles-de-la- Madeleine), réalisé en 2020, Attention FragÎles a développé une expertise notable en matière de signalisation des plages. Bien que ce mandat puisse paraître simple, il est complexe et stratégique. Le choix des emplacements repose sur les habitudes des usagers, les problématiques propres à chaque secteur, les différents usages des plages ainsi que la connaissance des sites de nidification probables ou confirmés du Pluvier siffleur. Comme l'installation, réalisée au début de la saison de nidification, nécessite l'utilisation d'un véhicule motorisé, l'équipe veille à limiter les impacts de ses interventions sur l'espèce. Au-delà de la signalisation, ce mandat constitue une occasion privilégiée de sensibiliser les usagers et de maintenir des liens avec les différents utilisateurs et partenaires. Chaque année, de nombreuses interventions cordiales sont réalisées auprès des conducteurs de véhicules motorisés, qu'ils soient ou non en infraction. La grande majorité des personnes rencontrées se montre d'ailleurs compréhensive et collaborative.

6.3 AMÉNAGEMENT DES ACCÈS AUX PLAGES

Projet récurrent

CONTEXTE

Les plages des Îles-de-la-Madeleine figurent parmi les plus remarquables au monde et attirent chaque année des milliers d'usagers. Leur richesse naturelle est étroitement liée aux dunes, dont la végétation est dominée par l'Ammophile à ligule courte (*Ammophila breviligulata*). Cette plante, sensible au piétinement mais parfaitement adaptée à un substrat meuble et dynamique, favorise l'accumulation de sable et contribue ainsi à la formation et à la stabilisation des dunes. La protection de ces milieux dunaires demeure indispensable afin d'atténuer les effets des changements climatiques et préserver la biodiversité.

RÉSUMÉ

Au cours de la saison 2025, Attention FragÎles a assuré l'installation et l'entretien de neufs sentiers d'accès aux plages répartis sur le territoire. Ces aménagements permettent de canaliser la circulation piétonnière en un point précis et de réduire la dégradation du milieu naturel causée par le piétinement du couvert végétal.

Grâce à l'expérience acquise au fil des années, l'organisme a développé des techniques d'intervention adaptées à un environnement dunaire particulièrement dynamique.[15]

SOLUTIONS PROPOSÉES

Au cours de la saison 2025-2026, comme ce fut le cas lors des années précédentes, différentes interventions ont été effectuées dans une optique de concilier les usages avec la protection des milieux naturels. L'équipe a ainsi procédé à :

- L'installation et l'entretien de différentes structures souples qui s'adaptent au relief des massifs dunaires sur les neufs différents sites d'accès ;

- La fabrication d'un petit escalier permanent au sentier d'accès de la plage du poste de police (Cap-aux-Meules), dans le haut de la falaise de grès rouge.

DÉMARCHES

En termes d'aménagement des accès aux plages, l'approche adoptée depuis quelques années favorise la mise en place de structures souples et mobiles qui permettent d'adapter facilement les sentiers d'accès en fonction des milieux dynamiques que présentent les dunes bordières. Trois principales méthodes sont utilisées en milieu dunaire pour l'aménagement de sentiers : les trottoirs de bois, les tapis d'accès et les « échelles à sable ». Le choix du type de structure est effectué en fonction de la pente du relief et du type de sol sur lequel elle repose. L'avantage de ces structures réside dans leur caractère temporaire qui permet des ajustements d'une année à l'autre en fonction de la variabilité de la dune. Elles sont installées au début de la saison estivale et retirées à la fin septembre. Tout au long de l'été, l'équipe terrain effectue plusieurs visites afin de vérifier l'état des sentiers. Des travaux de dessablement et de redressement sont parfois nécessaires afin de préserver la sécurité des usagers et d'éviter l'ensevelissement complet des structures.



IMPACTS

Les aménagements d'accès aux plages présentent plusieurs impacts favorables sur les écosystèmes et la communauté. Ils permettent notamment de :

- Favoriser la préservation de la biodiversité ;
- Participer à la conservation des habitats fauniques ;
- Minimiser l'impact des usagers sur le milieu naturel ;
- Contribuer à la lutte à l'érosion et à la submersion côtière ;
- Offrir un accès facile et sécuritaire pour les usagers.

331 heures de travail sur le terrain

Mètres de sentiers aménagés

838

15 Attention FragÎles, 2025. Suivi des aménagements d'accès aux plages – Rapport des travaux, observations et recommandations année 2025. Attention FragÎles. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 33 p. + annexes

6.4 ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES FLORISTIQUES

En cours



CONTEXTE

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) désignent des végétaux, des animaux ou des microorganismes introduits en dehors de leur aire de répartition naturelle. Lorsqu'elles réussissent à s'établir et à se propager, ces espèces peuvent représenter une menace pour l'environnement, l'économie ainsi que pour la société. Toutefois, comme le degré d'envahissement est variable d'une espèce à l'autre, l'intensité des effets sur les écosystèmes l'est donc également. À l'échelle mondiale, tout comme au Québec, leur présence est en augmentation continue, une tendance depuis 2006. Plusieurs de ces espèces soulèvent des préoccupations importantes pour la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes. Une analyse réalisée par le MELCCFP révèle que, à ce jour, le territoire québécois compte 55 EEE floristiques établies ainsi que de nombreuses espèces nuisibles à surveiller dont le niveau de risque est inconnu. D'autres espèces pourraient également s'ajouter à cette liste, puisqu'elles présentent un potentiel de risque élevé et sont déjà établies dans les provinces et États voisins, ce qui augmente la possibilité de leur introduction au Québec.

Les EEE engendrent également des répercussions économiques significatives. Celles-ci incluent à la fois les coûts associés aux impacts négatifs sur la biodiversité et les services écologiques, ainsi que les dépenses liées aux interventions nécessaires pour y faire face. Concrètement, la présence d'EEE peut entraîner une diminution de la productivité dans les secteurs forestier, agricole et aquacole.

Elle peut aussi affecter certaines infrastructures municipales, notamment l'approvisionnement en eau potable, et contribuer à une baisse de la valeur des propriétés.

Le projet, qui s'étend du printemps 2025 à l'hiver 2028, s'articule autour de ces volets :

A- La mise en place des tables de concertation régionales dans chacune des régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec, pour réunir les acteurs régionaux et identifier les priorités régionales en matière de lutte contre les EEE floristiques.

B- L'élaboration des stratégies régionales de lutte contre les EEE floristiques, qui comprend un état des lieux et l'établissement des priorités locales et régionales en tenant compte des espèces qui menacent la biodiversité de chacune des régions et l'identification d'actions de lutte dans les milieux naturels d'intérêt.

C- La création d'une table de concertation nationale pour coordonner les efforts de l'ensemble des régions du Québec, partager les préoccupations et les recommandations.

D- Le suivi et le partage des stratégies via une plateforme numérique et des forums régionaux pour diffuser les stratégies et mobiliser les parties prenantes.

E- Le financement et la mise en œuvre d'actions régionales de prévention et de détection des EEE floristiques (coordonnés par le RNCREQ et mis en œuvre par les CRE et/ou des gestionnaires de territoire, des organismes de protection de l'environnement, des utilisateurs du territoire).

RÉSUMÉ

Le mandat a été pris en charge par Attention Fragîles et déployé sur le territoire en 2025-2026. Une table de concertation a été créée et la mobilisation des parties prenantes est exceptionnelle. Le chapitre 1 de la stratégie de lutte a été complété et déposé au MELCCFP. Deux projets de prévention et détection ont été accordés à la région dans le cadre de l'appel à projet de la campagne de prévention et détection 2026, coordonnées par l'organisme pour la région.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Afin de répondre à cet enjeu, le gouvernement du Québec a intégré des objectifs spécifiques au Plan nature 2030. Par la cible no 5, il vise à prévenir l'introduction de nouvelles EEE et de nouveaux pathogènes associés aux activités humaines, à ralentir la propagation des espèces déjà présentes et à en limiter les impacts. Pour y arriver, il dédie un montant considérable à la lutte aux EEE floristiques au Québec. Les sommes allouées au projet à l'échelle provinciale s'élèvent à 9,75 millions de dollars, sous l'administration du MELCCFP. Ce dernier a confié au RNCREQ le mandat de développer et de coordonner un projet à l'échelle nationale visant à répondre aux objectifs de prévention, de détection et de contrôle des EEE floristiques de la province.

Le projet « Soutien aux régions dans la lutte contre les EEE floristiques 2025-2028 » a pour objectif de structurer et de renforcer la mobilisation régionale face à cet enjeu. Ce projet est porté par la collaboration des dix-sept conseils régionaux de l'environnement (CRE) à travers la province. Il vise à mobiliser et à engager les parties prenantes à l'échelle territoriale dans une Table de concertation régionale (TRC) sur les EEE floristiques pour chacune des régions et à établir avec elles les priorités régionales en matière de prévention, de détection et de contrôle sous forme de stratégies. Cette stratégie régionale pourra ainsi permettre, dans un horizon de 10 ans, la mise en œuvre de plans d'actions concertés qui seront pertinents et cohérents. L'organisme Attention Fragîles, reconnu comme Conseil régional de l'environnement aux Îles-de-la-Madeleine (CREÎM) depuis 2023, est mandaté par le RNCREQ pour le déploiement du projet pour le territoire.



DÉMARCHES

Les actions suivantes ont été réalisées sur le territoire en 2025-2026 en lien avec le mandat :

1. Création de la TCR régionale et tenue de rencontres ;

2. Élaboration des stratégies régionales de lutte contre les EEE floristiques, qui comprennent un état des lieux en termes d'EEE floristiques, les priorités locales et régionales en termes d'espèces qui menacent la biodiversité et d'actions de lutte (Contexte territorial – Chapitre 1 de la stratégie 2025-2026, qui comprend le contexte des Îles-de-la-Madeleine, l'identification des milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité, l'identification des EEE floristiques nuisibles pour la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine et des régions limitrophes, l'identification des principaux vecteurs de propagation, la compilation des activités de lutte contre les EEE floristiques antérieures et l'identification des acteurs régionaux) ;

3. Co-organisation d'un forum interrégional pour le partage et la diffusion de l'information entre organisations le 5 mai 2026 à Montmagny (CRE Chaudière-Appalaches, CRE Bas-Saint-Laurent, CRE Gaspésie et CREÎM) ;

4. Coordination de la campagne de prévention et de détection 2026 pour le financement et la mise en œuvre d'actions régionales de prévention et de détection des EEE floristiques (CPD2026).

IMPACTS

Attention FragÎles a réalisé le mandat octroyé en mobilisant les partenaires et parties-prenantes du territoire. Il a su faire reconnaître auprès du MELCCFP les impacts potentiels et les risques d'introduction des EEE floristiques en provenance des provinces limitrophes et la nécessité de les considérer dans la stratégie de lutte. Deux projets ont été acceptés sur le territoire pour la CPD2026 portés par le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine et un autre à l'interne. Le chapitre 1 de la stratégie de lutte a été remis au MELCCFP et a reçu des éloges.

Les partenaires et citoyens du territoire s'entendent pour dire que les EEE floristiques constituent un enjeu environnemental dont on doit se préoccuper et dont la solution pour la prévention, la détection, le contrôle et le traitement des résidus n'est pas simple pour un territoire insulaire.

De plus en plus de citoyens aux prises avec des EEE floristiques interpellent l'organisme, pour le moment impuissant face à la lutte ou au contrôle de celles-ci. Des solutions territoriales concertées devront être mises en place, à la fois pour les accompagner et pour éviter que des citoyens, souhaitant se débarrasser d'un problème sur leur terrain, ne le déplacent vers des milieux à forte valeur écologique. La rédaction de la stratégie se poursuivra en 2026 avec les membres de la TCR EEE floristiques.

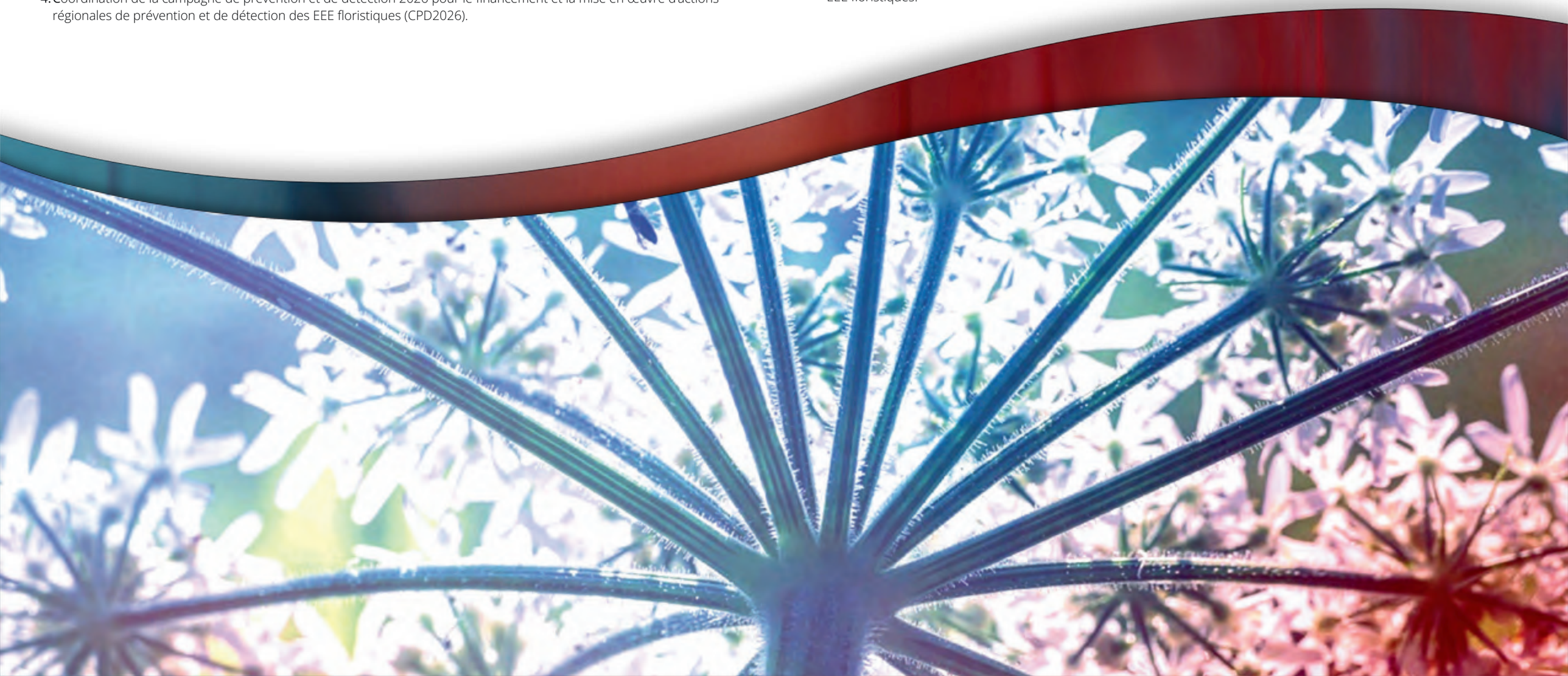

7. ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT



7.1 ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

Activités récurrentes



CONTEXTE

L'éducation joue un rôle fondamental dans le développement d'une conscience collective quant à l'importance et à la fragilité de l'environnement, tout en favorisant l'adoption de comportements responsables. Par ses activités éducatives, Attention FragÎles contribue à une cohabitation harmonieuse entre la communauté madelinienne, les visiteurs et l'environnement exceptionnel des Îles-de-la-Madeleine.
Afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux propres au territoire, l'organisme déploie une diversité de stratégies adaptées aux différents publics et objectifs visés. À travers une variété de médiums, il aborde notamment des thématiques telles que les changements climatiques et l'érosion, les espèces menacées, les écosystèmes dunaires et forestiers, la biodiversité ainsi que le patrimoine culturel qui y est associé.

RÉSUMÉ

À la suite d'une réflexion stratégique menée dans le cadre du développement organisationnel de 2024, Attention FragÎles a mis sur pied un comité de travail interne afin de préciser son rôle et son approche en éducation relative à l'environnement (ERE), dans l'objectif d'élargir et de structurer davantage son offre éducative. Le portrait de l'offre en ERE présent sur le territoire, réalisé l'an dernier, a permis à l'organisme de mieux comprendre la réalité des écoles et des différents intervenants du milieu. Cette analyse a favorisé un repositionnement plus clair et une adaptation des interventions aux exigences propres à chaque niveau scolaire. Attention FragÎles souhaite ainsi proposer des activités pédagogiques complémentaires aux enseignements en classe, en cohérence avec les programmes scolaires en vigueur.

Ces activités visent à consolider les apprentissages, à approfondir les connaissances acquises et à favoriser une meilleure appropriation des concepts abordés.

Cette approche permet aux enseignantes d'intégrer les interventions de l'organisme comme un apport concret et pertinent aux contenus déjà travaillés en classe, tout en ancrant les apprentissages dans les réalités environnementales du territoire. Par ailleurs, une dimension artistique a été développée afin de sensibiliser et d'éduquer la population par le biais de l'art. En mobilisant les émotions et en sollicitant plusieurs sens, l'art favorise un engagement plus profond et durable, renforçant ainsi l'impact des messages transmis.



SOLUTIONS PROPOSÉES

Au cours de l'année 2025-2026, plusieurs activités ont été développées et offertes aux jeunes d'âge scolaire afin de leur proposer des expériences éducatives enrichissantes, directement liées au milieu naturel qui les entoure. Ces initiatives ont souvent émergé en réponse aux besoins exprimés par des partenaires du milieu désireux d'offrir aux élèves des occasions d'apprentissage concrètes et signifiantes.

L'organisme a également collaboré avec les camps de jour pour proposer des animations à la fois éducatives et ludiques. Les activités portaient notamment sur les espèces en péril présentes aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi que sur les bonnes habitudes de tri des matières résiduelles. Ces interventions ont permis de sensibiliser les jeunes à la biodiversité locale tout en les outillant pour adopter des comportements responsables au quotidien.
Enfin, une approche artistique a été développée auprès des familles et du grand public, favorisant l'émergence de nouvelles collaborations et offrant une manière complémentaire de sensibiliser et d'éduquer à la protection de l'environnement.



DÉMARCHES

Voici la liste des actions posées en 2025-2026 :

- Activité sur le Pluvier siffleur (avril–mai) : animation éducative offerte dans dix classes. Partenaire engagé : Centre de services scolaire des Îles.
- Activités en amont du Jour de la Terre (avril) : présentation de l'importance de cette journée à travers un bingo éducatif. Deux groupes rejoints pour un total de 30 élèves. Partenaire engagé : École Stella-Maris de Fatima.
- Activité éducative sur l'érosion – 1re secondaire (mai) : animation offerte dans quatre classes, rejoignant 70 élèves. Partenaire engagé : Polyvalente des Îles-de-la-Madeleine.
- Activité de plantation d'arbres – Mois de l'arbre et des forêts (mai) : animation réalisée auprès de deux classes, rejoignant 30 élèves. Partenaires engagés : École aux Iris et École Saint-Pierre.
- Animation rallye – Thématique de la forêt (mai) : activité réalisée lors de la distribution d'arbres, rejoignant 50 enfants. Partenaire engagé : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.
- Marche interprétative dans les dunes fixées – Cours de plein air (mai) : activité offerte à deux classes (25 élèves) afin de découvrir les écosystèmes dunaires. Partenaire engagé : Polyvalente des Îles-de-la-Madeleine.
- Conférence – Espèces en péril des Îles-de-la-Madeleine (juin) : présentation offerte au Musée de la Mer, rejoignant 28 participants. Partenaire engagé : Musée de la Mer.
- Kiosque d'animation – Concours de châteaux de sable (août) : activité de sensibilisation offerte au public. Partenaire engagé : Concours de châteaux de sable.
- Activité artistique – Carte postale Pluvier siffleur (août) : animation offerte à un groupe de 11 jeunes. Partenaire engagé : Camp de jour de la Salicorne.
- Activité « Cartes postales – Les Pluviers siffleurs prennent leur envol en même temps que vos vœux » (août) : envoi d'une quarantaine de cartes postales à travers le Québec. Partenaires engagés : Café Lupin, Café Cindy Hook et Maison Papier.
- Nettoyage de plage et animation – Pluvier siffleur (septembre) : activité réalisée à Grosse-Île auprès de 12 jeunes. Partenaire engagé : Buddy's Program.
- Nettoyage de plage et animation – Cours d'écologie (septembre) : activité offerte à six élèves du Cégep. Partenaire engagé : Cégep de la Gaspésie et des Îles.
- Animations avec le Groupe Collegia – augmentation des compétences (octobre-novembre) : réalisation de trois animations éducatives (formation géologique et écosystèmes, espèces en péril et plantation d'ammophiles, sortie aux éoliennes et interprétation des milieux dunaires). Partenaires engagés : Parc Éolien de la Dune-du-Nord (PEDDN) et Groupe Collegia.
- Présence à la Journée carrière (22 octobre) : participation auprès des élèves de secondaire 4 et 5, des étudiants du Cégep et du grand public.
- Activité de sensibilisation sur l'érosion – 3e-4e année (novembre) : animation offerte à une classe, rejoignant 30 élèves. Partenaire engagé : École Stella-Maris de Fatima.
- Animation – Tourisme écoresponsable (Cégep) : activité offerte à neuf élèves dans le cadre du cours d'anglais. Partenaire engagé : Cégep de la Gaspésie et des Îles.
- Activité Genially – Espèces en péril des Îles-de-la-Madeleine (mars) : animation éducative offerte dans sept classes, rejoignant 200 élèves. Partenaires engagés : École Stella-Maris, École Centrale, École de Grande-Entrée, École Saint-Pierre et École aux Iris.
- Formation – Enseigner avec l'environnement extérieur (en continue) : développement et animation d'une formation destinée à cinq classes du secondaire. Partenaires engagés : Virginie Boelem et Polyvalente des Îles-de-la-Madeleine.





475
ACTIVITÉS ERE

IMPACTS

Il est difficile d'obtenir une mesure quantitative précise de l'impact des activités éducatives. Cet impact est davantage évalué en termes d'appréciation et de retours positifs. Les commentaires reçus témoignent de l'intérêt et de la pertinence des interventions de l'organisme. Par exemple, plusieurs camps de jour ont contacté Attention Fragîles à la fin de l'été pour remercier l'équipe et confirmer leur intérêt à poursuivre les activités éducatives pour l'été 2025. De plus, l'activité sur l'érosion destinée au 2e cycle du primaire a connu un grand succès, suscitant l'intérêt de nombreuses enseignantes. Plusieurs d'entre elles ont également contacté l'organisme afin de lui demander d'offrir cette activité dans leurs classes respectives. Ces retours enthousiastes confirment l'impact positif des actions propres à l'organisme et motivent l'équipe à poursuivre son engagement en éducation.

7.2 DÉVELOPPEMENT D'OUTILS ÉDUCATIFS SUR LES ENJEUX LIÉS À L'ÉROSION ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LES EFFORTS SERONT POURSUIVIS EN 2026-2027 POUR PERMETTRE DE FINANCER CES ACTIVITÉS DE MANIÈRE RÉCURRENTE PAR L'AUGMENTATION DES REVENUS AUTONOMES ET LE DÉVELOPPEMENT DU MÉCÉNAT !

L'éducation à l'environnement encourage les compétences qui permettent de comprendre les limites des fondements naturels de la vie et, en tant que partie intégrante d'une communauté, d'aider à façonner l'environnement naturel et la société de manière prospective, solidaire et responsable. L'éducation à l'environnement contribue à une meilleure compréhension des interdépendances environnementales, sociales, économiques, culturelles et éthiques et aide les apprenant-e-s à prendre des décisions écoresponsables et à agir en conséquence.

5

Nouveaux outils pédagogiques développés

CONTEXTE

Attention FragÎles a été mandaté par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine afin de créer des outils éducatifs portant sur l'érosion et les changements climatiques, adaptés aux différentes clientèles scolaires de l'archipel. Face aux enjeux croissants liés à l'érosion côtière et la submersion, à la transformation des paysages et aux impacts des changements climatiques sur les écosystèmes insulaires, il est essentiel de sensibiliser les jeunes à ces réalités locales.

Le projet vise à offrir des outils pédagogiques concrets, adaptés au territoire, afin de soutenir les enseignants dans l'intégration de ces thématiques aux différents programmes scolaires.

Les outils créés sont remis aux enseignants afin d'être utilisés de manière autonome, selon leur planification pédagogique et les besoins des élèves. Cette approche a pour but de favoriser l'apprentissage par une intégration souple et durable des contenus liés aux enjeux environnementaux.

RÉSUMÉ

Le projet a permis de structurer une offre éducative complète et progressive, allant du niveau préscolaire au collégial, afin d'aborder les enjeux liés à l'érosion et aux changements climatiques à travers des approches variées : narration, outils numériques interactifs, expérimentations scientifiques et apprentissages terrain. En ancrant les contenus aux contextes géographiques et écologiques madelinots, ces outils visent à favoriser une meilleure compréhension des phénomènes observables localement et à encourager le développement d'une conscience environnementale durable chez les jeunes.

SOLUTIONS PROPOSÉES

La méthode privilégie différentes approches :

- L'apprentissage expérientiel ;
- L'adaptation des contenus aux réalités locales ;
- L'utilisation d'outils interactifs et narratifs ;
- L'accessibilité au grand public par des codes QR.

Cette diversité d'outils favorise une compréhension progressive des enjeux environnementaux, du préscolaire jusqu'au cégep.

DÉMARCHES

Plusieurs outils ont été développés ou adaptés :

- Création d'un livre jeunesse destiné aux élèves de maternelle et mettant en scène un criquet qui visite les différents écosystèmes des Îles-de-la-Madeleine, qui observe les transformations liées aux changements climatiques et qui rencontre certaines des espèces en péril du territoire ;

- Développement d'un Genially pour le 1er cycle du primaire portant sur les particularités du cycle des saisons des Îles-de-la-Madeleine en comparaison avec le Québec continental ;

- Adaptation d'une présentation du Comité ZIP de la Gaspésie, enrichie de données et de photographies locales, afin de soutenir une animation sur l'érosion au parc de Gros-Cap pour les élèves de secondaire 1.

- Élaboration, en collaboration avec les enseignants de secondaire 4, d'un protocole expérimental sur l'ensablement de l'Ammophile à ligule courte.

- Mise en place d'un parcours éducatif en forêt destiné aux élèves de secondaire 5 (cours de plein air) ainsi qu'aux étudiants en géologie et en biologie du cégep.

IMPACTS

À moyen terme, l'impact souhaité est que ces outils pédagogiques contribuent à renforcer l'intégration des enjeux d'érosion et de changements climatiques dans les apprentissages scolaires, tout en favorisant une meilleure compréhension des réalités environnementales propres aux Îles-de-la-Madeleine.

Comme ils ont été développés récemment, ils n'ont pas été testés de manière approfondie en milieu scolaire. Lorsqu'ils seront déployés à plus grande échelle, il sera possible de mesurer les impacts réels à l'aide d'un formulaire de rétroaction qui recueillera les commentaires des enseignants et partenaires qui auront utilisé les outils pédagogiques.

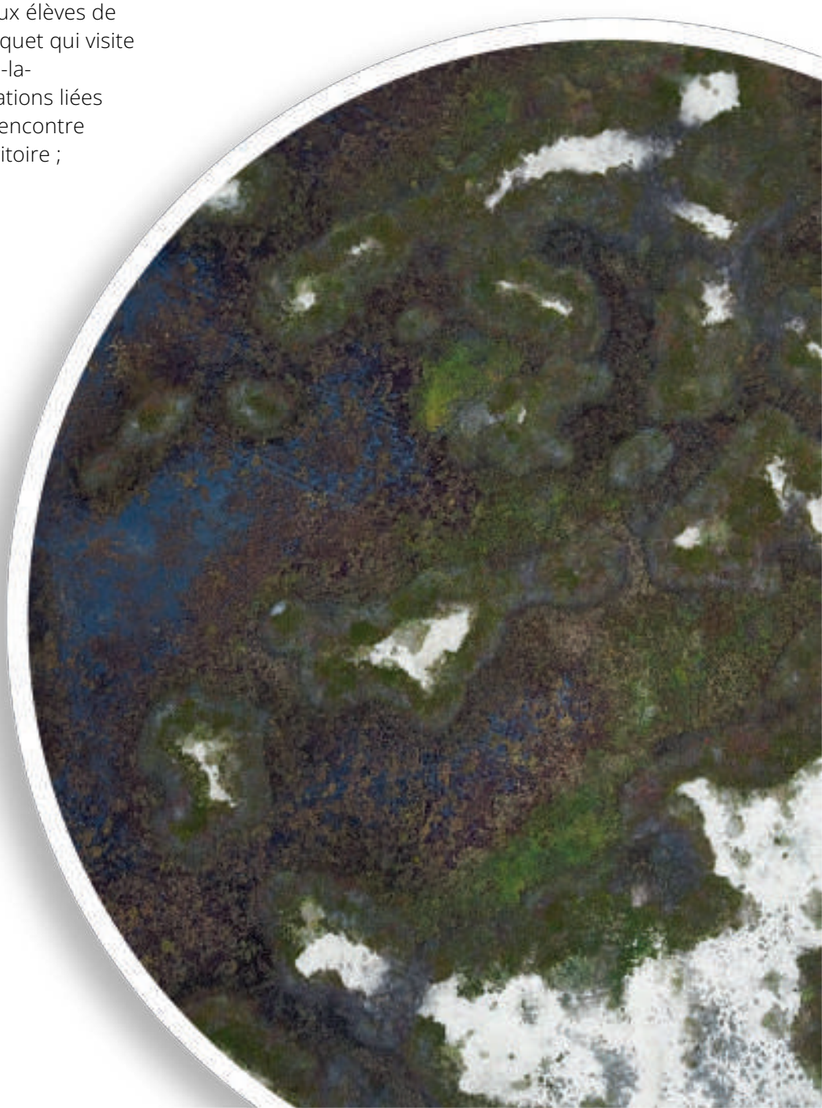

7.2 ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

• ACTIVITÉS CITOYENNES

CONTEXTE

Dans le cadre de sa vision « une collectivité résiliente et engagée qui prend soin de son environnement », Attention FragÎles a proposé, au cours de l'été 2025, plusieurs activités citoyennes ouvertes à l'ensemble de la population. Ces initiatives visaient à mobiliser la communauté autour d'actions concrètes de conservation, notamment par la plantation d'Ammophile à ligule courte et le nettoyage de plages. Ces activités s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation et de participation active à la préservation des écosystèmes côtiers des Îles-de-la-Madeleine.

RÉSUMÉ

Huit plantations d'Ammophile à ligule courte ont été réalisées en 2025, à raison de quatre au printemps et autant à l'automne. Au total, 83 personnes y ont participé. Les activités se déroulaient sur une période de deux heures. Les plantations ont notamment eu lieu à l'Anse-aux-Baleiniers, à la plage du Corfu, à la plage de Grande Entrée et à la plage du camping du Gros-Cap. Chaque activité débutait par une introduction présentant l'importance des milieux dunaires, suivie d'une explication des objectifs de la plantation et d'un échange avec les bénévoles avant le début des travaux.

Par ailleurs, trois activités de nettoyage de plage ont été organisées durant l'été 2025, rassemblant 29 participants. Les plages nettoyées étaient celles de Grosse-Île, de Sandy Hook et du Corfu. Au total, 308 kilogrammes de déchets ont été récoltés lors de ces trois nettoyages.



SOLUTIONS PROPOSÉES

Ces activités permettent d'agir concrètement sur la stabilisation des dunes et la réduction des déchets marins. Les plantations d'Ammophile à ligule courte contribuent directement à ralentir l'érosion en favorisant la fixation du sable tandis que les nettoyages de plage réduisent l'accumulation de macroplastiques et autres débris dans les milieux côtiers.

La collaboration avec Organisation Bleue s'est poursuivie en 2025, notamment par l'offre d'un nettoyage commun en début de saison et l'utilisation du protocole de classification des déchets de l'organisation. Ainsi, les déchets ont été catégorisés, dénombrés et pesés selon leur classification. Les résultats ont ensuite été transmis à l'organisation en fin d'été afin d'alimenter sa base de données sur le macroplastique du Saint-Laurent.

DÉMARCHES

Les plantations d'Ammophile à ligule courte et les nettoyages étaient encadrés par des membres de l'équipe d'Attention FragÎles.
Chaque activité comprenait :

- Une présentation du contexte environnemental ;
- Une explication des enjeux liés à l'érosion ou à la pollution plastique ;
- Une démonstration des techniques de plantation ou de tri des déchets ;
- Une période d'action sur le terrain avec les bénévoles.

Les déchets récoltés lors des nettoyages étaient triés et quantifiés selon le protocole établi avec l'Organisation Bleue.

112
personnes inscrites aux activités citoyennes

IMPACTS

Ces activités ont permis de sensibiliser un large public aux enjeux liés à l'érosion côtière et à la pollution marine. En impliquant directement les citoyens, elles favorisent une meilleure compréhension des défis environnementaux propres aux Îles-de-la-Madeleine et encouragent l'adoption de comportements responsables.

Au-delà des résultats mesurables, trois activités de nettoyage de plage (Grosse-Île, Sandy Hook et Corfu) ont été réalisées avec l'aide de 29 participants pour un total de 308 kg de déchets ramassés sur une surface de 229 416,98 m² de plage, soit l'équivalent d'environ 43 terrains de football.





De plus, environ 4000 plants d'Ammophile à ligule courte ont été plantés sur une surface d'environ 200 m² à l'aide des 83 participants.

Ces initiatives contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité collective envers la protection des milieux naturels de l'archipel.

112
kilogrammes de déchets retirés de l'environnement

7.3 ATELIER PLUVIER SIFFLEUR

CONTEXTE

Le Pluvier siffleur est une espèce en péril qui, au Québec, niche exclusivement aux
Îles-de-la-Madeleine. Depuis maintenant près de 40 ans, Attention FragÎles effectue
le suivi de sa population. Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour favoriser sa protection et ralentir son déclin dont certaines activités de sensibilisation. Parmi elles, un atelier en classe visant les élèves de 1er cycle du primaire. Les objectifs de cet atelier sont de faire connaître le Pluvier siffleur aux élèves et de favoriser chez eux le développement d'un sentiment d'attachement face à cette espèce en voie de disparition. Cet atelier leur permet également de découvrir les efforts actuels qui sont déployés pour sa protection et les moyens qu'eux-mêmes peuvent mettre en œuvre pour contribuer à sa préservation. Cet atelier faisait partie des activités d'éducation relative en environnement offertes dans le cadre de la démarche PHa/REs, financée principalement par Environnement et Changement climatique Canada, par le programme LIEUX PRIORITAIRES DÉSIGNÉS PAR LES COLLECTIVITÉS POUR LES ESPÈCES EN PÉRIL.



RÉSUMÉ

Destiné aux élèves du 1er cycle du primaire, cet atelier a pour objectif de les sensibiliser dès le plus jeune âge à l'importance de protéger une espèce en péril et son habitat, afin qu'ils puissent devenir, à leur tour, de véritables ambassadeurs de sa protection. Cette activité d'éducation et de sensibilisation permet d'approfondir leurs connaissances sur une espèce en péril nicheuse de l'archipel, d'améliorer l'intelligence collective et de favoriser un certain changement social. L'atelier est présenté avec des images inédites qui favorisent les réactions d'admiration, de joie, d'attachement et de découverte. La mise à contribution à l'animation par des membres de l'équipe active dans le suivi de la population de l'espèce permet d'approfondir la démarche de sensibilisation. Les animatrices, agissant un peu à titre de conférencières, peuvent répondre aux interrogations des élèves en offrant des réponses à jour sur la situation de l'espèce.

SOLUTIONS PROPOSÉES

L'Atelier Pluvier siffleur se divise en deux étapes. D'abord, les enseignantes désireuses de participer à cet atelier doivent effectuer avec leurs élèves une activité préparatoire à la visite en classe. Ainsi, à l'aide de la plateforme Genially, les enseignantes ont accès à un outil interactif qu'elles présentent de façon autonome à leur classe. Cet outil contient une foule d'informations vulgarisées sur la biologie, l'habitat et la protection du Pluvier siffleur. Des quizz permettant de tester les nouvelles connaissances des élèves sont également intégrés au Genially, tout ça teinté d'une touche d'humour et de légèreté.

La seconde étape de l'atelier consiste en une visite en classe animée par deux membres de l'équipe d'Attention FragÎles impliquées dans le suivi de la population du Pluvier siffleur. Au cours de cette rencontre, les élèves assistent à une présentation comprenant des photos et des vidéos exclusives captées sur les plages de l'archipel. Ils ont également l'occasion de découvrir et de manipuler du matériel utilisé pour le suivi de l'espèce. À la fin de l'activité, chaque élève reçoit des autocollants à l'effigie du Pluvier siffleur ainsi qu'une bague d'oiseau (non officielle) en souvenir du passage de l'équipe.

DÉMARCHES

La réalisation du Genially et celle du PowerPoint présenté en classe a été effectuée en simultané par une personne de l'équipe d'Attention FragÎles et une collaboratrice externe à l'organisme. Les écoles sont contactées par courriel par la chargée de projets en éducation relative en environnement qui effectue également les réservations. La durée de la visite en classe correspond à la du rée d'une période scolaire (environ une heure).

IMPACTS

Les visitesenclasse ont permis de constater que l'objectif de développer un sentiment d'attachement chez les élèvesétaitatteint. Au printemps 2025, 10 classes francophones de 1er cycle (sur une possibilité de 11) se sont prévaluesdel'atelier sur le Pluvier siffleur (quatre à l'école St-Pierre, trois à l'école Stella-Maris, deux à l'école Centraleetune à l'école aux Iris).

Au total, ce sont donc 172 élèves et une douzaine d'enseignantes et d'éducatrices qui ontétédirectement rejoints et rejointes par cet atelier. Les données seront mises à jour dans le Genially et dans la présentation visuelle pour le printemps 2026 puisque l'atelier sera encore offert, pour une cinquième année consécutive.



172
Élèves rencontrés

10 ***Visites dans les classes d'écoles primaires***

7.4 MOBILISATION DES PARTENAIRES, DE LA COMMUNAUTÉ ET DES CITOYENS





CONTEXTE

Attention Fragîles travaille depuis longtemps en concertation avec les partenaires du territoire et souhaite mobiliser les citoyens et les partenaires pour favoriser des écosystèmes sains et résilients sur l'archipel. Notamment, à partir de 2019, l'équipe d'Attention Fragîles a amorcé la démarche PHa/REs. Le déploiement de cette approche collaborative a accru le besoin de maintenir la mobilisation et la concertation entre les différentes parties prenantes œuvrant à la protection de l'environnement sur l'archipel. Cette démarche vise à créer des synergies et à rassembler les expertises locales actives en protection, en sensibilisation et en éducation environnementale. De plus, l'obtention officielle du statut de CRE en 2023 a permis de renforcer la capacité de l'organisme à mobiliser partenaires et citoyens par l'obtention d'un financement à la mission.

RÉSUMÉ

Une ressource dédiée à la mobilisation est désormais affectée à la mobilisation en environnement afin de maintenir et développer des partenariats, autant à l'interne que dans le milieu et ailleurs. Ce rôle transversal s'inscrit à l'échellede l'organisme. L'agent de mobilisation en environnement est sollicité pour rassembler des expertises externes,élaborer de nouveaux projets, planifier et animer des rencontres, coordonner des groupes de travail, favoriserles collaborations et appuyer le travail collectif, ainsi que la concertation locale.

SOLUTIONS PROPOSÉES

L'environnement est un secteur qui possède le potentiel de rejoindre un grand nombre de personnes. Il est important d'y consacrer du temps et de l'énergie afin de rassembler les différentes visions et de favoriser une action concrète et collective. La ressource en mobilisation est à l'affut des occasions de collaboration, va à la rencontre des personnes et des organisations et contribue à faire émerger des projets collectifs.

DÉMARCHES

Tourisme régénératif

Au cours de la dernière année, l'offre d'activités citoyennes d'Attention Fragîles s'est considérablement consolidée avec plus de 100 participants aux différentes activités de plantation d'Ammophile à ligules courte, de nettoyages de plages et d'arts nature. L'organisme a développé et optimisé cette offre grâce à un partenariat avec différentes entreprises situées à proximité des lieux où se tenaient ces activités. Ces entreprises ont offert breuvages et/ou nourriture aux participants en échange de leur contribution à l'amélioration des milieux naturels.

De plus, ces partenariats ont permis de mieux faire connaître cette offre d'activités auprès des clientèles respectives de chacune de ces entreprises. Au total, elles ont été six à être ainsi mobilisées : À l'abri de la Tempête (micro-brasserie), Le Faraud et l'idiot (food truck), le Makiliot (food truck), La Salicorne (hébergement et restauration), la Shed Surf Bar (bar), et la buvette de la sirène (restaurant).

Conception d'un guide sur les milieux naturels

Ce projet, en cours de réalisation, nécessite une mobilisation importante de l'équipe et des partenaires pour rendre possible le développement d'un outil de la vulgarisation scientifique porté et réalisé par communauté. En 2025, une ressource externe, Katia Grenier, a été mandatée pour permettre à l'équipe de se positionner quant au choix d'un livre autoédité ou non et dresser les grandes bases et la ligne éditoriale du futur guide. Le comité de révision, Attention Fragîles, Comité ZIP, la librairie Flottille ainsi que la citoyenne Lucie D'Amours, a été impliqué lors de l'amorce de réflexion pour définir les besoins et évaluer le guide déjà publié en 2009, Les Pieds dans l'eau, les orteils dans le sable. Le choix d'un livre en autoédition a été retenu afin de permettre plus de retombées financières pour l'organisme et générer des fonds propres pour les activités d'éducation relative à l'environnement, de mobilisation, de sensibilisation et d'art en environnement.

Afin d'en permettre la réalisation, Attention Fragîles a développé une campagne de sociofinancement avec La Ruche qui sera lancée dès le début du printemps 2026. Cette dernière exige beaucoup d'efforts de mobilisation afin d'engager des contributeurs potentiels.

Création d'une table de concertation sur les espèces exotiques envahissantes floristiques (EEE floristiques)

La formation de la table de concertation régionale sur les EEE floristiques a été créée par Attention Fragîles dans le cadre du projet EEE floristiques (section 6.4). Elle a nécessité une réflexion quant à la façon de mobiliser les partenaires. Deux rencontres ont eu lieu et les activités de mobilisation développées ont contribué à créer un bel esprit collaboratif entre les partenaires.

Réseau des acteurs en environnementdes Îles (RAEI)

Attention Fragîles est l'organisme cooordateur de ce réseau d'acteurs en environnement des Îles-de-la-Madeleine. Il planifie et anime les rencontres et il coordonne les projets collectifs qui en émanent : activités de réseautage, programmation d'activités pour le Jour de la Terre, Forum de l'eau, etc. Au total, cinq rencontres du RAEI ont eu lieu en 2025-2026, auxquelles s'ajoutent deux rencontres de travail avec les partenaires afin de développer des projets collectifs. Également, le réseau a développé une chronique radiophonique en environnement, présentée aux deux semaines à la radio locale de CFÎM où chacun des membres peut avoir une tribune selon les sujets abordés et l'actualité environnementale.

Activités d'éducation relative à l'environnement

Une mobilisation importante est réalisée pour les activités de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement (ERE) : formation d'un comité ERE à l'interne, mobilisation de partenaires en lien avec l'écosystème de la forêt et coordination de projets artistiques nécessitant le développement de nouveaux partenariats.

IMPACTS

Au cours de la dernière année, plusieurs projets collectifs en environnement ont émergé sur l'archipel et Attention Fragîles a été en mesure d'être présent et de jouer son rôle de Conseil régional de l'environnement sur le territoire. L'organisme bénéficie davantage de collaborations dans le milieu et de nouveaux partenariats se sont développés. Une ressource dédiée à la mobilisation permet de soutenir les chargé.e.s de projets dans leur mandat en créant des opportunités de collaborations. Ces projets collectifs contribuent à la vision de l'organisme d'une collectivité résiliente et engagée qui prend soin de son environnement.

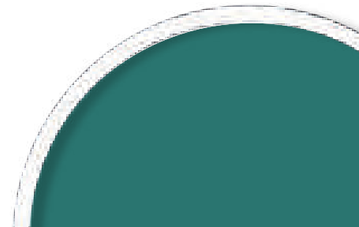

DÉMARCHES ET IMPACTS DESDIFFÉRENTS PROJETS ARTISTIQUES RÉALISÉS

Les inventaires ont été réalisés selon le protocole établi par Environnement et Changement climatique Canada, en ciblant des habitats herbeux ouverts, des bordures de sentiers, des milieux humides et des zones sablonneuses. Les observations ont été consignées à l'aide de l'application Survey123 d'Esri et compilées dans Excel. Les équipes de terrain, composées de deux à six observateurs, ont effectué 65 heures de recherche réparties sur 17 jours. Les individus capturés ont été photographiés, identifiés, puis relâchés. Un protocole spécifique a été développé avec l'Insectarium de Montréal pour l'envoi de spécimens vivants, permettant la réalisation d'un élevage contrôlé et la collecte de données biologiques complémentaires.

IMPACTS

ART DE LA SCÈNE / S'enchanter pour la Terre
À l'hiver 2025, Attention FragÎles a proposé de rassembler six chanteurs et musiciens afin de créer le projet S'enchanter pour la Terre. L'objectif : transmettre en trois chansons la beauté de la planète et de l'archipel à l'occasion du Jour de la Terre. Quelques semaines plus tard, la chanson originale Trésors Fragiles fut créée. Les paroles ont été écrites par Attention FragÎles et la composition musicale par Alex Miousse et Marie-Ève Laure. Trésors Fragiles est une chanson qui transmet avec émotion le lien irréfutable qui unit les Madelinots à leurs milieux naturels. La chanson a été enregistrée professionnellement au studio du petit Ruisseau en juillet 2025 et réalisée par Fred Pauze. Une vidéo a ensuite été produite par Attention FragÎles. Ce sont plus de 300 personnes qui ont entendu les trois chansons au cours de la journée du 22 avril 2025.

ClimART'ÎLES
Il s'agit d'un projet de recherche qui vise à faire dialoguer la géographie et les arts en lien avec les changements climatiques et les répercussions, tant humaines que physiques, qu'ils occasionnent sur la perte d'un territoire insulaire. Initié par des chercheur·e·s en géographie en provenance de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le projet est actuellement en phase de développement, et ce, en étroite collaboration avec Attention FragÎles. La recherche vise à comparer la réalité vécue aux Îles-de-la-Madeleine avec celle de St-Pierre-et-Miquelon. Cette collaboration artistique et scientifique mènera à une exposition croisée art-géographie en 2027 qui sera diffusée aux Îles-de-la-Madeleine et à Saint-Pierre-et-Miquelon – deux territoires insulaires intimement liés par la mer, les vents et les enjeux climatiques.

ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / Murmures d'insularité d'Audrey Emery
Attention FragÎles est partenaire du projet Murmures d'insularité proposé par Audrey Emery, récipiendaire d'une bourse de recherche et création du Conseil des arts et des lettres du Québec. Ce projet artistique multidisciplinaire vise à fusionner la photographie, la composition électroacoustique et la poésie du vivant pour explorer la relation profonde et sensorielle entre l'Humain et la Nature. À travers une immersion dans les écosystèmes fragiles des Îles-de-la-Madeleine, ce projet propose une expérience contemplative où les textures naturelles se transforment en œuvres visuelles et sonores.

LITTÉRATURE / Atelier d'écriture poétique Et si le territoire pouvait parler?
Un atelier d'écriture poétique en nature animée par Janie Duval a été développé par Attention FragÎles en collaboration avec la Table de concertation régionale sur l'eau. En pleine immersion et inspirés du milieu dunaire, les participants ont pris appui sur le paysage pour déposer des mots : le vent, les textures et le silence. L'atelier de trois heures s'est complété par un échange sur les écrits de chacun. La semaine suivante, un événement de poésie hebdomadaire de type micro-ouvert avait lieu à la Shed Surf-Bar sur le site de l'Anse-aux-Baleiniers. Le thème était dédié à l'environnement. Certains textes amorcés lors de l'atelier ont été présentés devant public.

ARTS VISUELS / Atelier d'ArtNature / Les gardiens des dunes
Pour la première fois, une première activité d'art nature fut organisée par Attention FragÎles à l'Anse-aux-Baleiniers en août 2025. Sous le thème Les gardiens des dunes, les participants ont été invités à cueillir de façon contemplative des bois de plages, des algues, des coquillages, qui ont constitué par la suite une œuvre nature collective. Localisée à proximité d'une plantation d'Ammophile à ligule courte, la création collective Les gardiens des dunes révèle une nature symbolique. Une structure de bois de plage fut érigée et des éléments plus délicats furent intégrés de façon à évoquer des êtres mythologiques qui se tiennent debout, ensemble, pour protéger les dunes. Un petit panneau explicatif permettait d'informer sur l'activité avec une sensibilisation sur la fragilité du milieu dunaire, rappelant que l'Ammophile à ligule courte est sensible au piétinement et qu'il constitue l'ossature même de la dune.



8. MANDATS EXTERNES

Attention FragÎles a acquis au fil des ans une crédibilité notoire dans le domaine de l'environnement auprès des différents partenaires locaux et régionaux. Ses activités sont réalisées spécifiquement aux Îles-de-la-Madeleine, un territoire à l'environnement particulier comportant un bon nombre d'habitats protégés et de milieux fragiles. Plus qu'ailleurs, dans un milieu insulaire comme les Îles-de-la-Madeleine, l'expertise d'un organisme local, bien implanté dans le milieu, connaissant bien ses particularités environnementales et socio-économiques et collaborant avec les partenaires, les citoyens et les utilisateurs du territoire, est un atout indéniable pour divers projets et mandats. L'organisme a poursuivi la réalisation de mandats externes faisant appel à son expertise environnementale en milieu insulaire dans les champs d'intervention suivants.



Caractérisation environnementale et inventaires

- Expertise et conseils en environnement
- Caractérisation environnementale
- Cartographie
- Inventaires fauniques et floristiques
- Revue de littérature, collecte et analyse de données
- Validation de la présence d'espèces fauniques ou floristiques à statut particulier
- Validation de la présence d'espèces exotiques envahissantes



Planification, vulgarisation et concertation

- Planification stratégique, plan d'action, plan de sensibilisation
- Plan de conservation et plan de protection de l'environnement
- Consultations et concertation du milieu
- Publication de guides, d'outils et d'ouvrages de vulgarisation et de sensibilisation



Travaux de protection, de restauration et d'aménagement

- Planification, réalisation et suivi de travaux d'aménagement
- Restauration de milieux naturels dégradés
- Restauration et stabilisation de milieux dunaires
- Mesures de protection d'espèces en péril
- Aménagement d'infrastructures d'accès au littoral
- Aménagement de sentiers en milieux naturels



Suivis environnementaux et surveillance

- Suivis fauniques
- Suivi des espèces exotiques envahissantes
- Surveillance environnementale de chantier
- Suivi d'érosion côtière



Au cours des années 2025-2026, différentes organisations ont fait appel à l'organisme pour des mandats enlien avec son expertise environnementale en milieu insulaire. Parmi la vingtaine de mandats réalisés, voiciles principaux :

- MTMD - Suivi de transplantation de Corème de Conrad (contrat terminé) ; Revue de littérature sur la revégétalisation grande surface de milieu dunaire et élaboration de protocoles de bancs d'essai pour des méthodes alternatives de végétalisation dunaire (en cours) ; Inventaires pré-travaux de l'Aster du golfe Saint-Laurent et du Corème de Conrad (contrat terminé): Suivi du Corème de Conrad (site de la Cormorandière) ;
- Communauté maritime des Îles - Travaux de signalisation sur les plages en lien avec la circulation motorisée 2025 (contrat terminé) ; Création d'outils pédagogiques (en cours) ; Mois de l'arbre et des forêts – activités de sensibilisation variées et distribution d'arbres (contrat terminé);
- Service canadien de la faune - Inventaires d'espèces en péril et/ou menacées, espèces variées 2025 (sternes) (contrats terminés) ;
- ECCC – Suivi des sentiers du RMS de la Pointe de l'Est (mandat en continu) ; Évaluation comparative des traces et sentiers dans la Pointe de l'Est (contrat en cours) ;
- PVC Média – Conseils scientifiques en lien avec un tournage en milieux naturels (contrat terminé) ;
- Mines Seleine – Suivi des sternes (contrat terminé);

PRÉVISION DES ACTIVITÉS 2025-2026



9.1 PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2029

MISSION

Protéger l'exceptionnelle biodiversité des Îles-de-la-Madeleine pour soutenir la qualité de vie de ses communautés.

INTERVENTIONS TERRAIN



- L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet des espèces en péril / habitats
- L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet des EEE / habitats
- L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet de la biodiversité locale
- Des portraits ou diagnostics justes qui aident à prioriser les interventions
- Une rationalisation des sentiers de la Dune du Nord
- Circulation en milieux naturels : une signalisation uniformisée et cartographiée en réseau, accompagnée d'une signalétique éducative
- Des milieux naturels aménagés et restaurés

GESTION INTÉGRÉE DU TERRITOIRE

- Des mesures de conservation connues
- Un coffre à outils de vulgarisation sur les milieux naturels
- Un plan d'action de lutte contre l'érosion côtière incluant les citoyens et les parties prenantes
- Un Plan stratégique d'interventions en environnement (PSIE) mis à jour et utilisé
- Un comité actif de concertation territoriale sur les mesures de conservation
- Des moments de rencontres entre citoyens, comité et organismes
- Un CRE partageant son expertise dans la communauté

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION



- Un plan d'activités ERE réfléchi en fonction des résultats 2029 souhaités
- Un plan de communication et de sensibilisation pour l'ensemble des résultats 2029 souhaités
- La publication d'un livre de référence sur les milieux naturels
- Une documentation et explication du contexte historique
- Des projets de sensibilisation en partenariat avec le milieu artistique et culturel

STRATÉGIES

- Des mesures de conservation des habitats et de protection des espèces en péril appliquées et respectées
- Des sentiers et accès encadrés et respectés pour l'ensemble des usages et sur tout le territoire
- Une réglementation sur la circulation motorisée mise à jour, clarifiée et appliquée avec cohérence
- Une vision concertée et des actions cohérentes pour le territoire au sein du Réseau d'acteurs en environnement des Îles
- Des intervenants externes informés, outillés et accompagnés
- Des parties prenantes mobilisées par la cocréation de plans d'action ou d'interventions
- Une population informée et sensibilisée, à partir de connaissances locales et scientifiques vulgarisées

RÉSULTATS SOUHAITÉS EN 2029

- Suivi de toutes les espèces en péril du territoire
- Prévention, détection, suivi et gestion des espèces exotiques envahissantes
- Préoccupation territoriale par rapport à l'état de santé de la forêt
- Application de la réglementation de circulation dans les milieux naturels
- Existence d'une structure de gestion intégrée pour harmoniser la cohabitation des activités du territoire en terres publiques et assurer la protection de l'environnement
- Des interventions en érosion côtière cohérentes et intégrées
- Adoption de pratiques écoresponsables
- Intégration des expertises locales des organismes environnementaux dans le processus d'octroi de permis, d'autorisations et d'interventions d'urgence

EFFETS RECHERCHÉS À LONG TERME

- Maintien de la biodiversité
- Rétablissement des espèces en péril
- Stabilisation et amélioration de la qualité des habitats
- Harmonisation des usages sur l'ensemble du territoire
- Intégration du principe de continuité écologique dans l'aménagement du territoire
- Mobilisation de la communauté dans la protection du patrimoine naturel

IMPACTS ULTIMES (VISION)

- Des écosystèmes sains et résilients
- Une collectivité résiliente et engagée, qui prend soin de son environnement

9.2 PLAN D'ACTION 2026-2027

Champs d'intervention		Initiatives prioritaires (projets/activités/services)
1. Renforcement des capacités organisationelles		**Une structuration de l'organisation du travail et des communications internes, pour plus de clarté et d'efficacité**
	1.1	Améliorer les procédures de communication interne
	1.2	Poursuivre le mentorat pour l'intégration des nouveaux employé.es dans l'équipe
	1.3	Encourager la formation continue de l'équipe (ex.: technique de communication bienveillante, gestion du temps, projets, etc.)
	1.4	Élaborer une stratégie financière conséquente et les outils de suivis financiers adaptés
	1.5	Mettre en place le suivi des indicateurs de changements et réaliser des moments d'évaluation évolutive annuelle de la planification stratégique
	1.6	Améliorer le processus de suivi et de gestion des projets (suivi financier, amélioration des compétences, gestion des données informatiques, serveur, partage des infos)
	1.7	Clarifier les normes attendues pour chacun des livrables types (modèle et procédures clairs)
	1.8	Poursuivre le déploiement du plan de communication
	1.9	Augmenter le membrariat individuel et corporatif et offrir la reconnaissance correspondante aux plans de reconnaissance
	1.10	Développer le mécénat et offrir la reconnaissance selon le plan de reconnaissance
	1.11	Augmenter les revenus autonomes
	1.12	Finaliser le plan de prévention CNESST - mise en place d'un comité de liaison CNESST
	1.13	Dépôts de projets (espèces en péril, écosystème forestier, PHa/REs 2,0, herbiers (dunaire et forestier), etc.)
	1.14	Démarchage et financement des activités ERE, mobilisation et sensibilisation
	1.15	Démarches et financement du guide sur les milieux naturels des Îles-de-la-Madeleine en autoédition
	1.16	Poursuivre la transition numérique et informatique pour améliorer la gestion des fichiers numériques et la communication interne
2. Interventions terrain		
	2.1	**L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet de la biodiversité locale**
	2.1.1	Faire un portrait des impacts des activités récréatives pratiquées sur le territoire
	2.1.2	Faire un portrait des mesures existantes VS manquantes en matière de pratiques écoresponsables dans les activités récréatives
	2.1.4	Accompagnement des citoyens, MRNF et MunÎles pour la distribution d'arbres
	2.1.5	Réaliser un portrait diagnostic des espèces en péril
	2.1.6	Poursuivre l'élaboration de la stratégie régionale sur les EEE floristiques
	2.2	**Une rationalisation des sentiers de la Dune du Nord**



2.2.1	Influencer les organismes qui devraient être porteurs de la rationalisation des sentiers à les prendre en charge
2.2.2	Évaluer la possibilité d'un dépôt de projet concerté pour la rationalisation des sentiers à la Dune du Nord
2.3	**Circulation en milieux naturels : une signalisation uniformisée et cartographiée en réseau, accompagnée d'une signalétique éducative**
2.3.1	Uniformiser la signalisation dans les sentiers
2.3.2	Suivre l'évolution du Réseau minimal de sentiers de véhicules tout-terrain de la Pointe de l'Est
2.3.3	Planifier des rencontres du Comité de suivi du RMS de la Pointe de l'Est
2.3.4	Participer à la Table de concertation sur les véhicules hors route aux Îles-de-la-Madeleine
2.3.5	Favoriser la concertation des parties prenantes en lien avec les mesures de conservation (application des lois et réglementations)
2.3.6	Réaliser de la sensibilisation des utilisateurs qui ne respectent pas la réglementation sur la circulation motorisée lors des sorties terrain
2.4	**L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet des espèces en péril / habitats**
2.4.1	Faire l'inventaire faunique du Pluvier siffleur
2.4.2	Faire l'inventaire faunique du Bécasseau maubèche
2.4.3	Faire l'inventaire faunique des sternes
2.4.4	Dépôt d'un projet pour réaliser un herbier pour les différents types de milieux
2.4.5	Dépôt d'un projet pour réaliser un herbier pour l'Île Brion
2.4.6	Faire les suivis floristiques - contrat de service éolien (2026-2027)
2.4.7	Mettre à jour la distribution du Corème de Conrad - nouveau projet
2.4.8	Démarrage d'un projet sur les chauve-souris et de participation citoyenne
2.5	**Des milieux naturels aménagés et restaurés**
2.5.1	Contrat de signalisation en lien avec la circulation motorisée
2.5.2	Aménagement des accès dans les milieux naturels et sécuriser son financement annuel
2.5.3	Accompagnement des citoyens dans leurs travaux de restauration dunaire - nouveau projet FMV
2.5.4	Restauration de milieux dunaires en prévention pour éviter l'ensablement de milieux adjacents
2.5.5	Intervention en cas de déversement, découverte de sacs de sable contaminé au mazout, restauration de sites après décontamination (puits SOQUEM), etc.
	Démarrage du projet ATCL-CGMR
2.5.6	**L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet des EEE / habitats**
2.7	CPD (RNCREQ/MELCCFP) EEE floristiques
2.7.1	Coordonner la table de concertation régionale sur les EEEF et poursuivre la rédaction de la stratégie de lutte pour le territoire
2.7.2	Poursuivre les déclarations de EEE floristiques sur le site Sentinelle
2.7.3	**Un coffre à outils de vulgarisation (milieux naturels), interactif selon les besoins**
2.8	Créer des outils d'aide à la décision en lien avec l'environnement
2.8.1	**La documentation et l'explication du contexte historique des Îles-de-la-Madeleine**
2.9	

	2.9.1	Favoriser une meilleure compréhension du contexte socio-historique du territoire et le diffuser
3. Accompagnement pour la gestion intégrée du territoire		
	3.1	**Des mesures de conservation connues**
	3.1.1	Regrouper les informations connues sur la biodiversité du territoire : bonifier le site Biodiversité du Québec
	3.1.2	Assurer la concertation entre les parties prenantes en lien avec les mesures de conservation (application des lois et réglementations)
	3.1.3	Distribuer les outils pour améliorer les pratiques d'aménagements de la forêt
	3.1.4	Participer au processus menant à une structure de gestion et d'encadrement des activités/utilisations du territoire
	3.1.5	Siéger au Forum des partenaires et démarche Horizon 2035
	3.1.6	Participer à la révision du nouveau schéma d'aménagement
	3.1.7	Siéger au conseil d'administration de Tourisme Îles-de-la-Madeleine
	3.2	**La publication du livre de référence sur les milieux naturels des Îles-de-la-Madeleine**
	3.2.1	Poursuivre la rédaction et l'édition du guide sur les milieux naturels
	3.2.2	Évaluation de la réalisation d'une version anglophone du guide
	3.3	**Un plan d'action de lutte contre l'érosion côtière incluant les citoyens et les parties prenantes**
	3.3.1	Siéger au Comité consultatif sur l'érosion des berges
	3.3.2	Siéger sur la Commission consultative environnement, aménagement, urbanisme, changements climatiques
	3.4	**Un Plan stratégique d'interventions en environnement (PSIE) mis à jour (portrait) et utilisé (plan d'action)**
	3.4.1	Soutenir la municipalité dans l'élaboration de son plan climat
	3.4.2	Créer des espaces de discussion avec les instances décisionnelles concernant des observations à considérer (ex.: circulation sur les plages, chantiers, etc.)
	3.4.3	Valider les mécanismes d'évaluation des impacts environnementaux des projets lors de l'approbation des permis (CGT terres publiques, municipal, travaux publics)
	3.5	**La création d'un comité de concertation territorial, actif, sur les mesures de conservation pour la protection des espèces en péril**
	3.5.1	Discuter des enjeux environnementaux
	3.5.2	Créer un comité forêt territorial : mobiliser les expertises en foresterie
	3.5.3	Former des comités de travail au sein du RAEI
	3.5.4	Participer au Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement
	3.6	**Des moments de rencontres entre citoyens, comités et organismes favorisant la cocréation (ponctuels et au besoin)**
	3.6.1	Organiser des activités de nettoyage des plages avec la communauté (citoyens, visiteurs, écoles)
	3.6.2	Organiser des activités de plantation d'ammophile avec la communauté (citoyens, visiteurs, écoles)
	3.6.3	Organiser des activités Art nature avec la communauté

	3.6.4	Organiser des rencontres citoyennes pour discuter des enjeux environnementaux (partenariats avec les organisations citoyennes, ex. : Club VTT Inc., associations, etc.)
	3.6.5	Organiser des activités de nettoyage de d'autres milieux naturels
	3.7	**Un CRE partageant son expertise dans la communauté**
	3.7.1	Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord et du Parc éolien de Grosse-Île
	3.7.2	Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement
	3.7.3	Comité de gestion élargi de l'Île Brion et sous-comité sur le programme éducatif
	3.7.4	Table de concertation sur les EEE floristiques aux Îles-de-la-Madeleine
	3.7.5	Conseil d'administration du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
	3.7.6	
	3.7.7	Conseil d'administration de la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
	3.7.8	Réseau d'acteurs en environnement des Îles-de-la-Madeleine
	3.7.9	Table de concertation régionale – Gestion intégrée du Saint-Laurent
		Participation aux différentes planifications stratégiques sur le territoire
	3.7.10	Réaliser différents contrats de services en lien avec l'expertise de l'organisme
	3.7.11	Répondre aux différents besoins en lien avec le territoire (sollicitation ponctuelle)
4. Éducationet sensibilisation		
	4.1	**Un plan de communication et de sensibilisation pour l'ensemble des résultats 2029 souhaités**
	4.1.1	Poursuivre la mise en œuvre le plan de communication
	4.1.2	Développer des liens avec les établissements scolaires (universités, instituts de recherche, etc.)
	4.1.3	Développer et offrir des activités de sensibilisation et d'éducation aux citoyens et visiteurs des Îles-de-la-Madeleine
	4.2	**Un plan d'activités ERE réfléchi en fonction des résultats 2029 souhaités**
	4.2.1	Poursuivre le développement de l'offre d'activités ERE pour soutenir l'atteinte des résultats souhaités (clientèle scolaire et grand public)
	4.2.2	Offrir les activités en milieu scolaire
	4.2.3	Offrir un camp ado estival- reconnexion à la nature
	4.3	**Des projets de sensibilisation en partenariat avec le milieu artistique et culturel**
	4.3.1	Développer des projets liant les arts et la science pour sensibiliser à l'érosion côtière
	4.3.2	
	4.3.3	Développer des projets liant les arts et la science pour sensibiliser à la protection du patrimoine naturel
	4.3.4	Développer des projets liant les arts et la science pour sensibiliser à la résilience climatique
	4.3.5	Démarche d'accompagnement du projet de recherche Clim'Art'Iles
	4.3.6	Soutien aux démarches artistiques en environnement
		Structurer l'offre d'activité régénérative (EPRTNT)

10. REMERCIEMENTS

Quelle année remplie de grandes choses et de belles réalisations ! Attention FragÎles tient à remercier sincèrement tous les citoyens et citoyennes engagé.es, les bénévoles, les partenaires du territoire et tous les partenaires financiers qui s'impliquent généreusement à la réalisation de la mission de l'organisme et dans la cause noble de l'environnement.

Cette année encore, l'équipe a su démontrer son efficacité, son leadership, sa grande capacité d'adaptation et sa résilience. Plusieurs défis ont parsemé la dernière année, mais l'équipe a su garder le cap, tout en surmontant les petites vagues et elle en ressort grandie et encore plus forte. L'organisme est désormais solide et vogue vers un bel avenir que nous façonnons tous ensemble. Un très grand merci à vous tous !

Sincères remerciements aux administrateurs et administratrices de l'organisme pour le temps investi à soutenir et à porter sa mission. Votre contribution est précieuse et démontre l'importance que vous portez envers votre communauté et votre milieu de vie.

ATTENTION FRAGÎLES

418 986-6644
info@attentionfragiles.org
1536-E, ch. Étang-du-Nord